
RAPPORT D'ART N^o 39 DE LA FICAAC

Réaliser le dialogue culturel grâce aux arts et à la culture ?

Concepts, politiques, programmes, pratiques

DÉCEMBRE 2009

Rédigé par Danielle Cliche et Andreas Wiesand

Institut européen de recherche comparative sur la culture (ERICarts Institute)

www.ifacca.org

ISSN : 1832-3332

D'Art vise à consolider et maximiser l'expertise des conseils des arts et des ministères de la culture du monde. Pour plus amples informations, visitez www.ifacca.org

Note concernant la responsabilité : Le présent rapport a été rédigé par Danielle Cliche et Andreas Wiesand de l'Institut européen de recherche comparative sur la culture (ERICarts Institute)

Les répondants mentionnés dans le présent rapport, ainsi que le conseil d'administration et les membres de la FICAAC, ne peuvent être tenus responsables d'aucune erreur, omission ou opinion contenues dans le texte.

La FICAAC aimerait entrer en contact avec toute personne ayant cité le présent rapport.



Le présent rapport est sous licence Creative Commons Attribution 2.5 : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>

Vous êtes libre de reproduire, de distribuer ou de communiquer ce rapport au public selon les conditions suivantes : vous devez citer le nom de l'auteur original ; vous n'avez pas le droit d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales ; et vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter ce rapport.

Référence suggérée pour ce rapport : Cliche, D et Wiesand, A, 2009. « Réaliser le dialogue culturel grâce aux arts et à la culture ? Concepts, politiques, programmes, pratiques », *Sujets D'Art relatifs à la politique artistique*, N° 39, Fédération internationale de conseils des arts et agences culturelles, Sydney, www.ifacca.org/topic/intercultural-dialogue-cultural-diversity

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	1
1. Historique et contexte	3
3. Comprendre le dialogue interculturel.....	6
4. Comprendre le dialogue interculturel dans le cadre des arts	9
5. Ce qui motive les politiques et les programmes en matière de dialogue interculturel	13
6. Des politiques et programmes artistiques et culturels pour promouvoir le dialogue interculturel	16
6.1 Encourager le dialogue interculturel à l'intérieur des pays	16
6.1.1 Le respect des droits de l'homme comme condition préalable au dialogue interculturel.....	16
6.1.2 Reconnaître la nécessité du dialogue	16
6.1.3 Le dialogue interculturel dépend de la reconnaissance et de la promotion de la diversité culturelle dans les arts.....	17
6.1.4 Promotion du dialogue interculturel parmi les minorités ethniques et les communautés autochtones	19
6.2 Promotion du dialogue interculturel entre les pays	20
6.3 Les artistes développent leurs propres stratégies interculturelles	22
6.4 Persistance des obstacles à l'élaboration de politiques et programmes en matière de dialogue interculturel	23
6.5 Quelques réflexions	26
7. Des politiques à la pratique, les enseignements à en tirer	28
7.1 Qu'est-ce qu'une bonne pratique ?	28
7.2 Messages émergeant des cas de bonne pratique en matière de dialogue interculturel ...	30
7.3 En avons-nous tiré des enseignements ?	35
8. Le développement futur des politiques et des programmes de dialogue interculturel axés sur les arts	36
8.1 Messages aux gouvernements et aux organismes publics de soutien aux arts	36
8.2 Messages aux institutions artistiques et culturelles.....	40
ANNEXE 1	Error! Bookmark not defined.
ANNEXE 2	Error! Bookmark not defined.
ANNEXE 3	Error! Bookmark not defined.

Abréviations utilisées dans le corps du texte :

- AP Répondants travaillant dans des organismes publics à l'administration des arts ou à l'élaboration de politiques.
- AN Répondants exerçant des activités artistiques ou travaillant pour des organisations artistiques indépendantes/ONG.
- SC Répondants qui sont chercheurs, professeurs ou experts/consultants.

Réaliser le dialogue interculturel grâce aux arts et à la culture ? Concepts, politiques, programmes, pratiques

RÉSUMÉ

Dans le cadre des préparatifs pour le 4^e Sommet mondial des arts et de la culture, qui s'est tenu à Johannesburg en septembre 2009, la Fédération internationale de conseils des arts et agences cultures (FICAAC) a entamé un débat avec les membres de son réseau sur l'assertion que le dialogue interculturel est devenu une nouvelle priorité pour les responsables en matière de politiques artistiques et culturelles à travers le monde.

Pour aborder cette question, le secrétariat de la FICAAC a chargé l'Institut ERICarts de réaliser une enquête d'opinion et d'en analyser les résultats pour recenser les points de vue et rassembler les cas de bonne pratique sur le rôle (éventuel) du dialogue interculturel dans les arts et dans les politiques en matière d'art. Un questionnaire a été envoyé aux organisations membres de la FICAAC et à des experts, praticiens des arts et ONG de son vaste réseau international de chercheurs. Entre avril et juillet 2009, 108 répondants de 51 pays couvrant tous les continents ont renvoyé leurs réponses en ligne.

Il a été demandé aux répondants de formuler des commentaires sur une définition proposée du dialogue interculturel et de fournir des exemples pouvant illustrer ce qu'ils considèrent être des politiques, programmes et pratiques appropriés de dialogue interculturel dans ou pour les arts dans leur pays. On leur a également demandé de réfléchir sur les enjeux déterminants, le développement actuel et futur, la mise en œuvre et la promotion du dialogue interculturel tel qu'il est pratiqué par les gouvernements et les institutions d'arts.

Les résultats de cette enquête confirment en partie les conclusions de recherches précédentes effectuées en Europe (par exemple, *Sharing Diversity [Partager la diversité]*, 2008), avec un champ d'application s'étendant au monde entier.

Cette enquête internationale a révélé de plus en plus manifestement qu'il y a une myriade de façons de comprendre le concept de dialogue interculturel, allant de la diversité linguistique à la diplomatie culturelle et des stratégies transfrontalières des industries de la création à la cohésion socioculturelle dans les quartiers défavorisés. Il y a aussi de nombreuses indications que l'expression « dialogue interculturel » est utilisée de manière interchangeable avec d'autres termes tels que « diversité culturelle » ou « multiculturalisme ». Le dialogue interculturel est-il devenu un slogan à la mode ? Est-ce que le concept de dialogue interculturel dans le monde des arts « redéfinit notre compréhension du mérite artistique pour toutes les formes d'expressions pour inclure d'autres façon de voir le monde », comme certains l'imaginent ?

Les résultats de l'enquête indiquent qu'il serait irréaliste de s'attendre à ce qu'une stratégie artistique ou politique culturelle unique puisse suffire à prendre en charge la diversité des enjeux auxquels se confronte la promotion du dialogue interculturel au travers des arts. Ces enjeux vont des grandes questions conceptuelles au manque d'infrastructure, en passant par les ressources financières et humaines, les compétences et le savoir-faire, pour n'en citer que quelques uns. Même dans les grands pays, les réalités socioculturelles complexes d'une population diversifiée peuvent nécessiter des politiques et des programmes divers pour favoriser le dialogue interculturel dans et par les arts ; certains d'entre eux pourraient être créés en accordant une place importante à des valeurs et des méthodes de base dans différents domaines de politique.

En règle générale, les répondants préconisaient de donner la priorité aux activités interculturelles faisant intervenir les arts, tout d'abord, sur le plan local. Cela ne veut pas dire que les stratégies nationales ou internationales doivent être rejetées. Elles offrent des structures et des ressources financières importantes à partir desquelles peuvent émerger des programmes et des projets. Les répondants au questionnaire exhortent toutes les parties intéressées à travailler ensemble – les différents niveaux de gouvernement, les acteurs non gouvernementaux et privés – pour favoriser le dialogue interculturel là où les gens vivent et travaillent.

Certains des problèmes de fond retenus pour faire l'objet de débats par les participants au 4^e Sommet mondial des arts et de la culture comprenaient :

- la création d'un débat au niveau de la population sur les concepts de dialogue interculturel qui soit enraciné dans les expériences issues de projets ;
- comment réconcilier les rôles des artistes avec leur fonction éventuelle de médiateurs interculturels ;
- comment traduire l'esprit de participation axé sur la communauté visant à favoriser le dialogue au travers des arts en un développement des réformes structurelles et des programmes artistiques des grandes institutions artistiques et culturelles (ces dernières n'ayant pas reçu de grand soutien de la part des répondants au questionnaire).

*Tant que les lions n'auront pas leur historien,
les récits de chasse tourneront toujours à la gloire des chasseurs.*
Proverbe africain rapporté par le
Cinéaste camerounais Marc Nécaitar, 2007

1. HISTORIQUE ET CONTEXTE

Dans le cadre des préparatifs pour le 4^e Sommet mondial des arts et de la culture, qui s'est tenu à Johannesburg en 2009, la Fédération internationale de conseils des arts et agences cultures (FICAAC) a entamé un débat avec les membres de son réseau sur l'assertion que le dialogue interculturel est devenu une nouvelle priorité pour les responsables en matière de politiques artistiques et culturelles à travers le monde.¹

D'emblée, il était clair que le concept de dialogue interculturel serait compris différemment d'un pays à l'autre, selon leur histoire, leurs traditions, la structure de leur population, leur concept de citoyenneté et la répartition des droits et liberté. En effet, des études montrent que le dialogue interculturel a été compris d'une multitude de façons différentes – promotion d'une culture de paix, dialogue des civilisations ou entre les civilisations, coopération ou diplomatie culturelle, insertion et cohésion sociale grâce à la participation des communautés locales, etc. Il a également été utilisé de manière interchangeable avec d'autres termes tels que « diversité culturelle » ou « multiculturalisme ». Certains ont même avancé que le concept est en lui-même litigieux et trace des lignes de démarcation autour des cultures et de leurs « représentants ».

Afin de mieux élucider ces problèmes de fond, le secrétariat de la FICAAC a chargé l'Institut ERICarts de réaliser une enquête d'opinion au sein du réseau de la FICAAC et d'en analyser les résultats. Cette enquête² avait pour intention de recenser les points de vue et de rassembler les exemples de bonne pratique sur le rôle du dialogue interculturel dans les arts et dans les politiques en matière d'art. Cette enquête de la FICAAC peut être considérée comme un complément à l'étude réalisée par l'Institut ERICarts pour la Commission européenne intitulée *Sharing Diversity: National Approaches to Intercultural Dialogue in Europe* [Partager la diversité : Méthodes d'approche nationales au dialogue interculturel en Europe]³. Ce rapport fournit une analyse plus étendue des questions et des enjeux connexes, y compris les droits de la personne humaine, l'incidence de la discrimination et du racisme et la nécessité d'établir des « espaces partagés » pour assurer des rapports de force plus équilibrés et accroître les possibilités d'un dialogue véritable et ouvert, même sur des sujets controversés. Le but de l'enquête était d'incorporer les enseignements tirés des aspects concernant les politiques artistiques de l'étude *Sharing Diversity*, tout en élargissant le champ d'application de celle-ci à la scène internationale. L'enquête peut également être considérée comme une extension des activités du secrétariat de la FICAAC consistant à rassembler tout un éventail de publications, d'informations et d'événements sur les sujets du dialogue interculturel et de la diversité culturelle⁴.

¹ La nécessité d'un dialogue interculturel et d'une révision de certaines opinions et politiques plus traditionnelles dans les arts et la culture a été fréquemment mise en avant dans le contexte du travail de l'UNESCO, à l'occasion de l'« Année européenne du dialogue interculturel 2008 » (Union européenne) et dans le programme « Villes interculturelles » (Conseil de l'Europe). Les recommandations et les débats s'y rapportant ont influencé les positions prises par de nombreux autres acteurs publics et d'ONG, voir, par exemple, CGLU – Cités et gouvernements locaux unis : « Culture et développement durable : exemples d'innovation institutionnelle et proposition d'un nouveau cadre pour les politiques culturelles », Barcelone 2008.

² Le concept de l'enquête a été conçu par Danielle Cliche et Andreas Joh. Wiesand (Institut ERICarts) en coopération avec Sarah Gardner, directrice exécutive de la FICAAC.

³ <http://www.interculturaldialogue.eu>

⁴ <http://www.ifacca.org/topic/intercultural-dialogue-cultural-diversity>

2. MÉTHODOLOGIE

L'enquête de la FICAAC sur le dialogue interculturel et les arts a été présentée officiellement en ligne fin avril 2008, en anglais, en espagnol et en français. Les membres ont été invités à y participer directement par le secrétariat de la FICAAC. Sur une plus grande échelle, le réseau international d'individus qui reçoivent ACORNS, le bulletin d'information de la FICAAC, ont aussi été invités à y prendre part. Bien que, en principe, l'anonymat des répondants était assurée si ceux-ci le demandaient, beaucoup ont choisi d'identifier leurs noms et leur appartenance institutionnelle ou professionnelle, comme l'illustrent certains des commentaires utilisés plus bas – voir également l'annexe 3 pour une vue d'ensemble des répondants par pays et milieu professionnel.

Les répondants devaient fournir des réponses à quatre questions à choix multiple :

- que signifie pour vous la promotion du dialogue interculturel au travers des arts ?
- quels sont certains des principaux développements qui ont motivé la nécessité d'élaborer des politiques et des programmes pour promouvoir le dialogue interculturel ?
- quel devrait être le résultat du soutien public à la promotion du dialogue interculturel au travers des arts ?
- de quelles façons les institutions artistiques et culturelles pourraient-elles promouvoir le dialogue interculturel ?

Il y avait également quatre questions à réponse libre destinées à recueillir des :

- points de vue sur une définition de dialogue interculturel ;
- exemples de politiques en matière de dialogue interculturel ou de programmes pour les arts dans chaque pays ;
- idées sur les principaux enjeux ou obstacles à surmonter lors de l'élaboration d'une politique, d'un programme ou d'un projet visant à promouvoir le dialogue interculturel au travers des arts ; et
- exemples de bonne pratique.

Les réponses au questionnaire – voir le questionnaire en annexe 1 – ont été reçues jusqu'à la fin juillet 2009. Des détails sur le *taux de réponse et la représentation par région des répondants* sont reproduits ci-dessous.

- Au total, le questionnaire en ligne a produit 108 répondants.
- Tous les répondants n'ont pas répondu à toutes les questions. Le taux de réponse pour les questions à choix multiple a varié de 100 à 105 et a été légèrement inférieur pour les questions ouvertes portant sur les politiques, les programmes et les informations personnelles. Cela a été pris en considération lors de l'analyse empirique présentée dans le présent rapport.
- Des individus de 51 pays (plus la Commission de L'UE) ont répondu au questionnaire. Le plus grand nombre de réponses est venu d'Australie (9), suivi de l'Afrique du Sud et de l'Espagne (8 chacune). Le taux de réponse moyen était de 2 par pays. La répartition par région du monde était :
 - Afrique : 16 répondants (8 pays) ;
 - Asie : 9 répondants (7 pays/territoires);
 - Australie, Nouvelle-Zélande et îles du Pacifique : 11 répondants (3 pays/territoires) ;

- Canada et Etats-Unis : 9 répondants ;
- Europe : 43 répondants (19 pays + la Commission de l'UE) ;
- Amérique latine et Antilles : 20 répondants (12 pays).

A cause de la représentation inégale des régions, l'enquête ne peut être considérée comme vraiment représentative. Cependant, l'intention n'était pas de produire une analyse comparative entre ces régions mais de donner un aperçu des différents points de vue à travers le monde.

Afin de donner une évaluation plus équilibrée et plus satisfaisante de certains des résultats, les données empiriques ont été rassemblées en deux groupes principaux pour produire des résultats statistiquement significatifs. Ces groupes ont été établis en fonction du niveau de développement économique du pays du répondant :

- **Le groupe I** comprend 60 réponses provenant de l'Europe (pas tous les pays), du Canada, des Etats-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de Singapour (pas de réponse du Japon) ;
- **Le groupe II** comprend 48 réponses provenant de l'Asie et des îles du Pacifique (pas tous les pays), de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Antilles et de quelques pays européens tels que l'Albanie.

Comme indiqué ci-dessus, le questionnaire était accessible en ligne dans trois *langues*. Les taux de réponse par langues étaient :

- 76 réponses en anglais ;
- 25 réponses en espagnol ;
- 7 réponses en français.

En outre, 41 % (44 réponses) des questionnaires remplis l'ont été par des personnes de pays ou de territoires où l'anglais est reconnu comme la première ou la deuxième langue officielle.

Un autre indicateur utilisé pour évaluer les réponses au questionnaire était le *milieu professionnel* des répondants, qui a pu être déterminé dans 70 cas. Les résultats de cette analyse montrent que :

- 44,3 % des répondants travaillent dans des organismes publics à l'administration des arts ou à l'élaboration de politiques culturelles (dans le corps du texte, les commentaires de répondants appartenant à ce groupe sont marqués **AP** – dans la mesure où cette information est disponible)⁵ ;
- 27,1 % des répondants exercent des activités artistiques ou travaillant pour des organisations artistiques indépendantes/ONG (**AN**) ;
- 25,7 % des répondants sont chercheurs, professeurs ou experts/consultants (**SC**) ;
- 2,9 % des répondants viennent d'autres milieux professionnels.

⁵ Ce groupe a été créé afin de mieux identifier les réponses provenant du milieu régulier de la FICAAC. Comme il le sera montré par la suite par des exemples de commentaires reçus au cours de l'enquête, il ne représente en aucun cas un ensemble homogène : les agences culturelles travaillent souvent de façon différente des autres organismes publics ou, dans certains cas, en contradiction avec certains organismes qui embrassent des politiques qui restreignent l'intégration, l'immigration, le dialogue, ou qui peuvent même décourager le pluralisme culturel.

3. COMPRENDRE LE DIALOGUE INTERCULTUREL

Dans le monde, les mots et le concept de dialogue interculturel sont loin d'être compris ou utilisés de la même façon. Comme le montre l'étude de 18 mois réalisée par ERICarts pour la Commission européenne, *Sharing Diversity* (2008), on peut trouver à l'intérieur d'un même continent un large éventail d'interprétations de ce qu'est ou pourrait être le dialogue interculturel. Par exemple, certains Européens l'interprètent comme étant un dialogue pacifique entre civilisations, d'autres le considèrent principalement comme un instrument pour améliorer la sécurité intérieure, d'autres y voient la description des relations entre groupe majoritaire et groupes minoritaires dans une population donnée, alors que d'autres encore utilisent ces mots pour décrire la coopération culturelle, en général, et la diplomatie culturelle, en particulier. On devait aussi s'attendre à rencontrer cette diversité d'interprétations au niveau mondial.

Certains ont mis en avant l'ambiguïté des mots et du concept de dialogue interculturel. Selon Dragan Klaić (2006), « qualifier un dialogue entre individus d'interculturel conduit à des insinuations monopolistiques et à un discours homogénéisant, et écarte les possibilités de prises de position personnelles nuancées à l'intérieur de champs culturels complexes, avec une pluralité de points de vue... ». L'auteur franco-libanais Amin Maalouf⁶ fait observer que, pour lui, « un dialogue entre les cultures n'est pas un échange entre groupes, mais tout d'abord un échange entre individus. Les cultures ne sont pas des entités distinctes, elles n'existent qu'au travers des personnes qui les représentent et qui ne sont jamais identiques ». Par ailleurs, les liens, qu'ils soient déclarés ou inconscients, qui rattachent nombre d'individus à « leur culture » - ou à certains de ses éléments tels que la langue, les traditions ou les croyances religieuses – peuvent initialement s'avérer être très forts, ce qui peut parfois créer un obstacle particulier au dialogue, mais peut également favoriser ou enrichir les efforts visant à accepter d'autres vues du monde ou manières de vivre.

Le dialogue interculturel a aussi été compris comme étant une formule pour différents types d'interaction qui font intervenir des individus aussi bien que des groupes ou organisations particuliers. Au cours de son étude pour la Commission européenne, l'équipe d'ERICarts en est venue à considérer le dialogue interculturel moins comme une activité ou un instrument avec des objectifs fixes et plus comme un processus de communication interactive, dont les paramètres sont en évolution constante et qui produit parfois des résultats intermédiaires ou « hybrides ». Donc, les projets et autres activités en rapport avec le dialogue interculturel devraient inclure le développement de la confiance en soi chez les individus, ainsi qu'un sens de la responsabilité collective. Cette conception des choses a amené l'équipe à proposer la définition suivante :

Définition du dialogue interculturel

Le dialogue interculturel est un processus fondé sur un échange ouvert et respectueux de points de vue entre les individus, les groupes et les organisations de milieux culturels différents ou de mentalités divergentes. Ses objectifs sont, notamment : de développer une meilleure compréhension de perspectives et pratiques diverses ; d'augmenter la participation ; d'assurer la liberté d'expression et la capacité de faire des choix ; de favoriser l'égalité ; et de renforcer le processus créatif.

Le dialogue interculturel a lieu dans un environnement garantissant aux individus et aux groupes sécurité et dignité, égalité des chances et de participation, où des points de vue différents peuvent être exprimés ouvertement et sans peur, où il existe des « espaces partagés » pour les échanges culturels.

(Source : *Sharing Diversity*, ERICarts Institute 2008)

Dans la nouvelle enquête de la FICAAC, on a demandé aux répondants s'ils étaient ou non d'accord avec la définition ci-dessus, ce qu'ils y changeraient compte tenu du contexte culturel dans lequel ils

⁶ <http://www.euromedcafe.org>, 2008

vivent, et s'il y avait d'autres définitions qui pourraient être prises en considération par les participants au Sommet mondial. Les réponses se décomposaient comme suit :

- 75 % des répondants étaient entièrement ou généralement d'accord avec la définition proposée (nombre d'entre eux ayant fourni des commentaires supplémentaires);
- 9,5 % se sont montrés neutres ou réservés (« partiellement d'accord, partiellement pas d'accord »);
- un répondant n'était pas du tout d'accord ; et
- 8 % ont proposé d'autres points de vue et définitions.

Quelques problèmes de fond soulevés par les répondants invitent à étendre le débat sur :

la relation entre *théorie et pratique*

« La définition est assez large pour englober tous les niveaux problématiques : conditions préalables au dialogue interculturel, paramètres contextuels, la nature processuelle du dialogue et le fait qu'il soit bien plus qu'un dialogue interethnique. Néanmoins, le vrai test consiste à comparer l'utilisation qu'en font les gens dans la pratique avec la façon dont il est utilisé dans les politiques et les projets. » (SC, Europe)

« Je suis d'accord avec cette formulation – mais... privé de soutien formel/officiel pour les arts/la culture, on a le sentiment que ce n'est justement qu'un sentiment – un sentiment non exercé et donc suspendu dans le royaume de l'idéalisme. J'aimerais voir quelque chose sur l'« exécution active. » (AP, Afrique)

« Je suis d'accord mais, dans le contexte de nos grandes villes, où les politiques culturelles sont inexistantes, une telle affirmation passerait pour une illusion. La survie des expressions culturelles devrait être une question fondamentale dans tout dialogue interculturel. » (AP, Amérique du Sud)

conflit et cohésion :

« Il est également important d'être conscient que, dans certains cas, les conflits et les bouleversements mènent au dialogue et à la compréhension interculturelle, et à la naissance de nouvelles sociétés. Toutefois, je ne recommande pas cela comme une méthode à utiliser. » (AP, Afrique)

« Je suis en parfait accord avec cette déclaration parce qu'elle cadre parfaitement avec la politique culturelle nationale qui vient d'être adoptée... Il convient cependant de rajouter cette phrase : Il vise également à favoriser la paix, la cohésion sociale et la solidarité. » (AP, Afrique)

[I totally agree with this statement, because it is absolutely consistent with the national cultural policy that has just been adopted... However, this sentence should be added: It also aims at fostering peace, social cohesion and solidarity.] (AP, Africa)

égalité, démocratie et ressources équitables :

« Je suis partiellement d'accord, surtout avec le deuxième paragraphe ci-dessus. Pour certains pays, nombre de ces problèmes de fond, qui sont souvent formulés en termes d'« interculturel » ou de « dialogue interculturel », ont davantage trait, d'une part, au manque d'égalité fondamentale et, d'autre part, à la réticence des institutions/organismes publics à montrer qu'ils encouragent la citoyenneté. » (AP, Europe)

« Je suis d'accord, bien qu'il y manque la constatation qu'il n'y a pas toujours une distribution équitable des ressources et des infrastructures pour faciliter le dialogue interculturel, et une grande pression et de nombreuses attentes sont placées sur les organisations et les groupes soutenant la participation et l'expression des communautés culturellement différentes. » (AN, Pacifique)

droits culturels, pouvoir et « fabrique culturelle »

« Le dialogue interculturel est un moyen de promouvoir et de garantir les droits culturels. Le dialogue culturel devrait faire mieux connaître les minorités culturelles et renforcer leurs droits à participer à la vie sociale, culturelle et politique, tant sur le plan local que sur le plan mondial. » (AP, Europe)

« [Dans de nombreuses sociétés], les groupes culturels n'ont pas les mêmes droits en tant que citoyens ou êtres humains ; cela n'a rien à voir avec le fait d'être dans la majorité ou dans une minorité, cela a à voir avec qui détient le pouvoir... Je pense que le dialogue interculturel devrait viser à donner les mêmes droits universels à tous, où qu'ils se trouvent et quelle que soit la culture à laquelle ils appartiennent. » (AN, Amérique du Sud)

« Nous devrions considérer la nécessité de lois et de règles normatives sur lesquelles pourrait se fonder le dialogue interculturel au sein des communautés et entre elles. » (Mexico)

« La teneur de la déclaration est bien écrite, [mais] j'aimerais que l'« échange de points de vue » soit formulé de façon plus dynamique, de sorte que le dialogue comporte également une ouverture de l'exploration des personnes et des groupes sur les réalités, les politiques, les plaisirs et les souffrances des communautés. De même, je crois que nous devons prendre conscience des paramètres culturels cachés qui, inévitablement, définissent et donnent sa particularité à l'espace dans lequel a lieu le dialogue. Ainsi, en plus de la culture des individus, des groupes et des organisations, il serait bien que vous mentionniez la fabrique culturelle dans laquelle se situe le dialogue. » (AN, Europe)

Quelques problèmes de fond ont incité certains répondants à demander l'élargissement de la définition proposée pour prendre en compte :

le rôle crucial des arts

« ...font ressortir les valeurs citées dans la déclaration comme étant aussi les valeurs généralement associées à l'art de qualité, y compris l'« excellence », ainsi que celles inhérentes à la Déclaration universelle des droits de l'Homme. » (SC, Afrique)

« Nous sommes d'accord avec l'esprit de la déclaration. Toutefois, étant donné la nature du Sommet mondial de la FICAAC, nous aimerions voir une déclaration moins générique, une déclaration qui démontre comment l'attention portée sur les arts et la culture dresse la scène pour un dialogue et un débat interculturels, et qui mette en évidence comment les artistes et les institutions culturels peuvent affirmer ou remettre en cause les perceptions qu'a le public de la diversité dans des contextes sociaux et politiques plus vastes. » (AP, Pacifique)

questions liées aux spécificités de chaque sexe et dialogue intergénérationnel

« Mon pays est société pluriculturelle. Les couleurs, les langues et les formes d'expression peuvent varier, mais il y a une chose qui est commune à tous : l'idéologie des sexes ! Le rôle culturel spécifique des femmes n'est pas reflété dans leur représentation culturelle. Et, au travers de l'art et du langage, ces concepts sont

reproduits et transférés d'une génération à l'autre ! Nous devrions ajouter quelque chose sur la conception de l'égalité des sexes (si possible). » (AN, Asie)

« Je suis d'accord avec cette déclaration, mais je pense qu'elle serait renforcée par l'inclusion d'une composante intergénérationnelle, des enfants aux vieillards – ces deux groupes ont beaucoup à partager et des perspectives différentes à offrir dans notre société en plein changement. » (AN, Amérique du Nord)

Le respect culturel en tant que dimension de politique de développement

« Le dialogue interculturel permet de prendre conscience des visions du monde, des expressions culturelles et des connaissances et du savoir-faire des différentes communautés d'un pays ou d'une région. Il favorise la compréhension, réduit la discrimination et reconnaît que les aptitudes et les connaissances des autres peuples, et les façons qu'ont ceux-ci de comprendre le monde, sont valides et demandent à être considérées et respectées. Le dialogue interculturel est important non seulement dans le contexte des arts et des processus créatifs, mais aussi, et particulièrement, dans le domaine des relations internationales et régionales, et pour une bonne politique de développement. » (Pacifique)

Autre définition possible du dialogue interculturel

La définition suivante a été proposée par un répondant canadien comme sujet de discussion au Sommet mondial :

« Le dialogue interculturel est un moyen d'accroître notre sens de la réalité sous l'action d'un échange inclusif entre cultures. Le dialogue interculturel vise à favoriser l'égalité, renforcer la créativité, approfondir notre compréhension des cultures humaines et élargir notre perspective sur l'expérience humaine. Le dialogue interculturel se déroule dans un environnement inclusif par des échanges fondés sur l'égalité, la dignité et le respect mutuel. »

4. COMPRENDRE LE DIALOGUE INTERCULTUREL DANS LE CADRE DES ARTS

Après avoir demandé aux répondants comment ils comprenaient le concept de dialogue interculturel en général, on leur a demandé d'indiquer comment ils concevaient la promotion du dialogue interculturel au travers des arts en particulier. Ils ont été invités à sélectionner trois options sur une liste en contenant douze.

Les résultats sont illustrés dans le diagramme 1 ci-dessous. Un examen attentif des cinq options les plus sélectionnées révèle des différences régionales dans la façon dont est conçu le dialogue interculturel au travers des arts :

- #1 *Un moyen de favoriser la compréhension et les rapports entre les divers groupes ethniques, religieux et linguistiques de mon pays* : Cette option a été la plus sélectionnée par les répondants à travers le monde ; cependant, plus souvent par les répondants d'Amérique de Nord (les trois quarts) que par ceux d'Amérique latine et des Antilles (moins d'un quart).
- #2 *Un objectif central pour favoriser la coopération entre les artistes de différents pays* : Très haut taux de sélection de la part des répondants d'Afrique et d'Asie, et beaucoup moins de la part de ceux d'Europe.
- #3 *Un processus d'échange entre artistes de différentes communautés culturelles vivant dans mon pays* : Souvent choisie en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Europe et beaucoup moins en Asie, en Afrique ou en Amérique latine et aux Antilles.
- #4 *Une caractéristique spécifique des échanges culturels bilatéraux officiels* : Très haut score en Afrique, bas en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande

#5 *Le résultat de manifestations culturelles spéciales destinées à éduquer le grand public sur les traditions d'autres cultures* : Cette option a été sélectionnée par plus de la moitié des répondants d'Amérique latine, des Antilles et d'Asie et par moins de la moitié de ceux d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

De ces réponses, nous pouvons constater que la promotion du dialogue interculturel au travers des arts est conçue comme une activité devant se dérouler dans un *cadre institutionnel ou gouvernemental* pour encourager la coopération transfrontalière ou avec d'autres régions du monde chez les répondants d'Afrique, d'Asie et, dans une certaine mesure, d'Amérique latine et des Antilles. Les répondants d'Australie, de Nouvelle-Zélande, d'Europe et d'Amérique du Nord, eux, ont plus souvent mis l'accent la coopération et les échanges artistiques au niveau de individuel.

Nous pouvons également examiner les réponses à cette question selon quatre catégories qui regroupent différentes options en fonction des thèmes. Les données ont été calculées sur la base du nombre total des 246 options sélectionnées (chaque répondant avait été encouragé à choisir trois des douze options proposées). Cette analyse confirme à nouveau que les activités visant à promouvoir le dialogue interculturel à l'intérieur des pays, plutôt que d'un pays à l'autre, reste une priorité chez les répondants :

- *Activités nationales pour promouvoir la cohésion et le dialogue socioculturels* : 43,5 % des 246 options choisies par les répondants de pays des groupes I et II. Cela comprend le regroupement des options 1 à 4 présentées dans le diagramme 1 et portant sur les manifestations artistiques éducatives, les arts locaux et les activités visant à encourager le dialogue interreligieux (option rarement sélectionnée par les répondants).
- *Programmes de coopération transnationale* : 30,9 % de toutes les options sélectionnées par les répondants, principalement des pays du groupe II. Cela comprend le regroupement des options 7 et 8 présentées dans le diagramme 1 et portant sur le dialogue interculturel au travers des arts comme une caractéristique des échanges culturels bilatéraux officiels et un objectif central de coopération axée sur des projets entre artistes de différents pays.
- *Echanges nationaux centrés sur les artistes* : 17,1 % de toutes les options sélectionnées par les répondants, principalement des pays du groupe I. Cela comprend le regroupement des options 5 et 6 présentées dans le diagramme 1 et portant sur les activités qui visent à faciliter l'échange d'artistes de différentes communautés et à aider les artistes immigrants à mieux s'intégrer dans la communauté culturelle majoritaire.

Une petite minorité de répondants (8,5 %) a indiqué qu'il était difficile de réaliser le dialogue interculturel au travers des arts à cause des barrières linguistiques ou que les processus du dialogue interculturel n'avaient rien à voir avec les arts. Un répondant a indiqué que « le dialogue interculturel n'est pas encore très bien compris par la plupart des gens » (Australie). D'autres suggestions formulés par des répondants – dont la plupart peuvent se comprendre comme des variantes des options proposées – sont que le dialogue culturel au travers des arts peut se concevoir comme :

« Un élément essentiel pour rafraîchir les formes d'art par l'introduction de voix diversifiées et de conceptions de pratiques artistiques différentes » (AP, Europe) ;

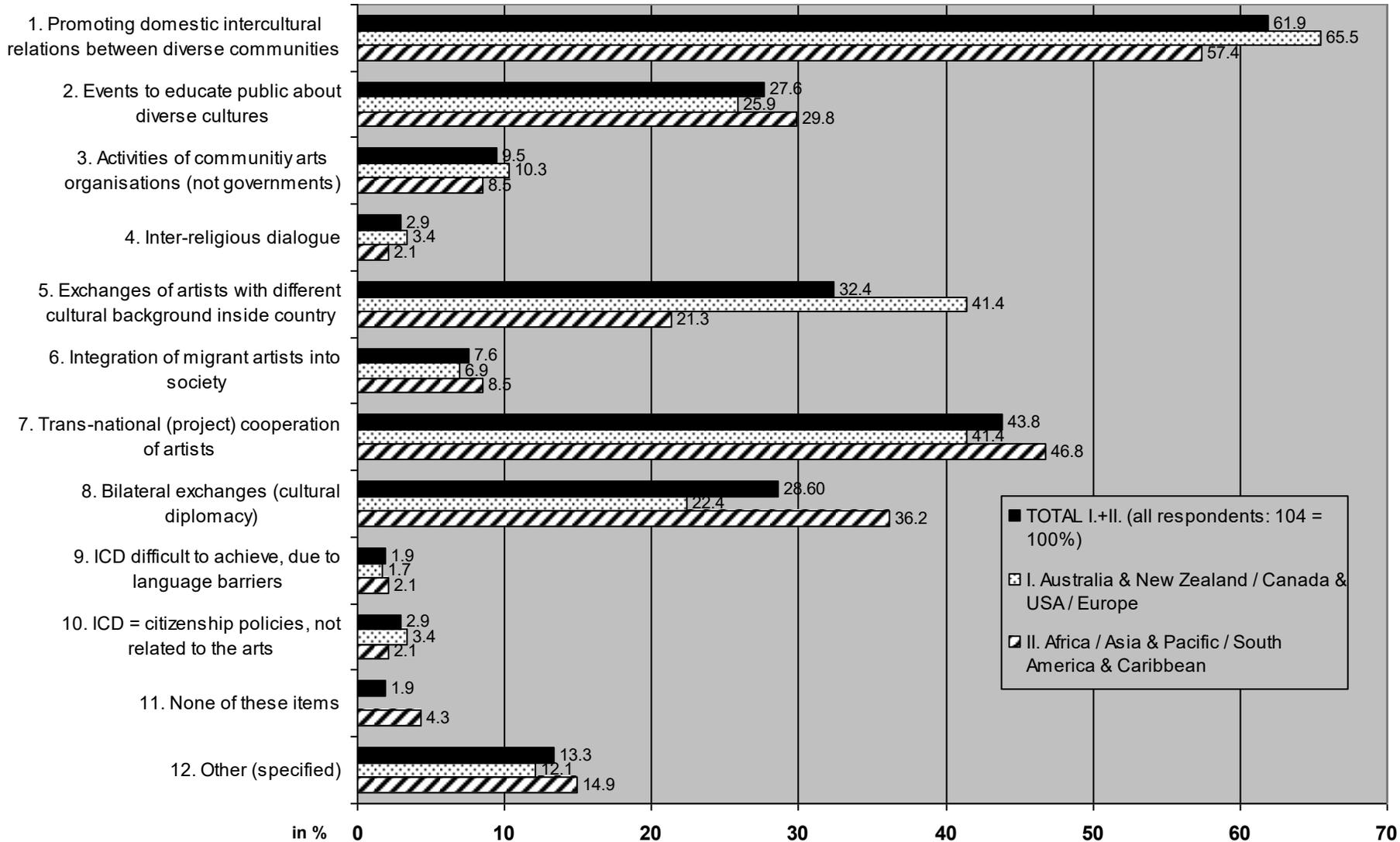
« La promotion de la compréhension et des rapports entre les différents groupes humains sur des dimensions/niveaux différents de façons allant au-delà du langage parlé » (AN, Amérique du Sud) ;

« Un encouragement à la cohésion des communautés, une promotion de la qualité et de la jouissance de la vie » (Amérique du Nord) ;

« Un moyen de stimuler l'excellence et l'innovation artistiques et culturelles » (AP, Pacifique).

Diagramme 1 : Comment les répondants comprennent la promotion du dialogue interculturel au travers des arts

Question : « A mon avis, la promotion du dialogue interculturel au travers des arts est essentiellement perçue comme... » (en % des 104 répondants à la question)



5. CE QUI MOTIVE LES POLITIQUES ET LES PROGRAMMES EN MATIÈRE DE DIALOGUE INTERCULTUREL

Le contexte à l'intérieur duquel le thème principal du 4^e Sommet mondial – *Rencontre des cultures : création de sens par les arts* – a été développé est ainsi décrit⁷ :

Un monde de plus en plus divisé par une idéologie « culturelle » plutôt que politique, où le sentiment d'être menacé par « l'autre » est dans une grande mesure fondé sur l'ignorance de « l'autre ». La mondialisation accrue, par le biais de l'intégration économique, est souvent critiquée pour son « homogénéisation » des points de vue et des intérêts des grandes puissances économiques et militaires, alors que la diversité et le désir de construire des sociétés « multiculturelles » deviennent de plus en plus importants. La mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles n'en est qu'un exemple parmi d'autres.

L'enquête de la FICAAC a demandé aux répondants quels facteurs seraient susceptibles de motiver les gouvernements à élaborer des politiques et des programmes destinés à favoriser le dialogue interculturel. Ils ont été invités à sélectionner trois options sur une liste en contenant dix. Voici les résultats par ordre de fréquence :

- 53 % *augmentation des communications mondiales* résultant des nouvelles technologies de l'information et des applications de réseaux informatiques ;
- 47 % *augmentation des flux d'immigration et d'émigration* ;
- 29 % *besoin ressenti de remédier à la perte des valeurs spirituelles ou des traditions sociétales* ;
- 27% *réorientation des priorités géopolitiques*, y compris le commerce, la sécurité et la politique étrangère ;
- 23% *échec ressenti des politiques multiculturelles ou de diversité culturelle* ;
- 21 % *revendications pour une meilleure intégration des minorités autochtones* ;
- 20 % *augmentation constatée de la discrimination ou du racisme* à l'encontre de certains groupes culturels ou religieux ;
- 18 % *prise de conscience de l'injustice à l'égard d'un groupe démographique particulier, ou de la privation de ses droits civiques*, et/ou combat mené par ce groupe ;
- 0 % *inutilité des politiques et des programmes en matière de dialogue interculturel*. Ils constituent une diversion par rapport aux vrais problèmes politiques, économiques et sociaux de mon pays que les arts et la culture ne peuvent régler.

D'autres phénomènes susceptibles de motiver la nécessité de politiques et de programmes en matière de dialogue interculturel ont été identifiés par des répondants : *changement environnemental/climatique, ignorance de la diversité des expressions artistiques, difficultés des nations postcoloniales à se forger leur propre identité, élargissement de l'Union européenne*.

Il est intéressant de noter la différence, parfois remarquable, dans la sélection des options entre les répondants du groupe I (pays à fort développement économique) et ceux du groupe II. Voir tableau 1 ci-dessous.

⁷ <http://www.artsummit.org/programme/themes/>

Tableau 1 : Phénomènes motivant les politiques et programmes en matière de dialogue interculturel : quelques différences régionales notables

	Pays du groupe I	Pays du groupe II
Augmentation des communications mondiales	47 %	57 %
Augmentation de l'immigration et de l'émigration	54 %	36 %
Augmentation de la discrimination/du racisme	16 %	27 %
Perte des valeurs spirituelles/des traditions	25 %	36 %
Echec ressenti des politiques multiculturelles/de diversité culturelle	19 %	27 %
Inégalité et privation des droits civiques à l'encontre de groupes particuliers	23 %	11 %

6. DES POLITIQUES ET PROGRAMMES ARTISTIQUES ET CULTURELS POUR PROMOUVOIR LE DIALOGUE INTERCULTUREL

Le questionnaire a demandé aux répondants d'indiquer s'il existait des politiques et des programmes artistiques ou culturels associés au dialogue interculturel dans leur pays et, si oui, d'en décrire le type.

Les paragraphes qui suivent donnent un aperçu des types de politiques et de programmes en matière de dialogue interculturel décrits par les répondants. Une distinction est faite entre les stratégies et programmes visant à encourager le dialogue interculturel à l'intérieur des pays (au niveau national, régional ou des collectivités locales) et ceux visant à faciliter la coopération et les échanges culturels entre les pays d'une région ou sur le plan international.

6.1 Encourager le dialogue interculturel à l'intérieur des pays

6.1.1 *Le respect des droits de l'homme comme condition préalable au dialogue interculturel*

Bien qu'il y ait diverses interprétations de ce qu'est le dialogue interculturel, et différents concepts et modèles de politiques et programmes publics pour les arts et la culture, il est universellement accepté que le dialogue interculturel ne peut être pleinement encouragé sans la reconnaissance et le respect des droits de l'homme pour tous les citoyens et les non-citoyens.

Comme l'a fait ressortir l'étude *Sharing Diversity* pour L'UE, il y a un certain nombre de conditions préalables dont dépend le dialogue interculturel, telles l'application pleine et entière des lois et conventions internationales sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales d'expression, d'information et de communication ; des mesures pour redresser les inégalités socioéconomiques au sein de la société et entre les sociétés ; et des actions pour s'attaquer au racisme et à la discrimination. Cela signifie qu'il faut des environnements qui garantissent à une personne ou à des groupes de personnes sécurité et dignité, égalité des chances et de participation, où des points de vue différents peuvent être exprimés ouvertement et sans peur.

De fait, de nombreuses initiatives visant à encourager l'interculturalisme ont découlé de la prise de conscience de violations des droits de l'homme ou de crimes contre l'humanité et de la nécessité de surmonter les différents types de barrières politiques, sociales et culturelles par le dialogue interculturel. Citons en exemple le projet de l'UNESCO *La Route de l'esclavage*, qui aspire à :

- mieux faire connaître les conséquences et les effets du commerce des esclaves dans le monde (en Afrique, en Europe, aux Amériques, aux Antilles, dans l'Océan indien, au Moyen-Orient et en Asie) ;
- attirer l'attention sur les transformations mondiales et sur les interactions culturelles qui en ont résultées ; et
- contribuer à une culture de paix en encourageant la réflexion sur le pluralisme culturel, le dialogue interculturel et la construction de nouvelles identités et citoyennetés.

6.1.2 *Reconnaître la nécessité du dialogue*

Créer les conditions du dialogue interculturel est aussi important que de se lancer dans des projets artistiques ou des échanges culturels particuliers. Ces conditions varieront en fonction des besoins, des barrières et des enjeux auxquels devront faire face les individus et les groupes de différents pays, cultures et religions se livrant à des activités de dialogue.

Il est avancé qu'une étape importante dans le développement de politiques et de programmes visant à encourager le dialogue interculturel au travers des arts est de d'abord identifier les barrières et les enjeux auxquels sont confrontés les artistes de milieux différents. Un répondant sud-africain a déclaré :

« Je ne pense pas qu'une politique puisse être mise en œuvre comme une fin en soi – la politique doit d'abord se rapporter à une situation « réelle », et ensuite fournir/ permettre la tribune qui « hébergera » et cultivera et permettra à la politique d'être pratiquée/exercée/mise en œuvre. »

A cet égard, certains répondants ont indiqué que cela pourrait se faire par des exercices de mise en correspondance et/ou par l'organisation d'ateliers particuliers qui feraient participer les artistes à des discussions sur les façons dont les arts reflètent (ou non) la diversité des communautés qui a engendré les récents changements apportés au paysage social. Par exemple :

Le Conseil des arts d'Irlande (Irish Arts Council/An Chomhairle Ealaíon), en partenariat avec le Plan national d'action contre le racisme (National Action Plan against Racism – NPAR), a commandé une étude de recherche d'un an sur la diversité culturelle et les arts en Irlande. Le but était d'en utiliser les résultats pour guider le développement d'une politique de diversité culturelle pour les arts et d'un plan d'action pour stimuler des pratiques culturellement diverses dans le futur. Le Conseil des arts a chargé « Create », l'agence nationale de développement pour les arts collaboratifs, de gérer les longues phases de recherche et de consultation. Le rapport a été achevé et remis au Conseil des arts en mai 2009, et des plans sont en cours pour son examen et sa diffusion.

Le ministère roumain de la Culture, des affaires religieuses et de l'héritage culturel a également annoncé le lancement d'une étude sur le dialogue interculturel pour servir de base à l'établissement de politiques en la matière.

Le Conseil des arts du Danemark a engagé les services d'un consultant pour le dialogue culturel en juin 2009 pour nouer le dialogue avec les artistes immigrants et élaborer des politiques interculturelles pour le Conseil.

New Voices/Hidden Histories (Voies nouvelles/histoires cachées) était une conférence organisée par le Conseil des arts d'Écosse (Scottish Arts Council) en février 2004 pour examiner la diversité culturelle dans les arts. Cette conférence a donné le ton des débats et des enquêtes qui se poursuivent encore cinq ans plus tard. L'un des principaux thèmes qui a émergé de la conférence était que les fondations philosophiques du multiculturalisme ou de la diversité culturelle dans le contexte écossais étaient, dans le meilleur des cas, vagues et, au pire, conflictuelles dans leurs politiques. La cause en est que le contexte du pluralisme, formulé en termes de multiculturalisme et de diversité culturelle, fait souvent abstraction du contexte de l'émigration massive, et des traces persistantes qu'elle laisse dans les mémoires, et ne tient compte que de l'immigration. Pour de nombreux participants à la conférence, il fallait démêler ces problèmes de fond pour développer une nouvelle façon de voir les choses qui conduirait à la meilleure méthode d'approche pour réaliser un pluralisme dynamique et une culture nationale confiante, indépendamment de l'identité, ethnique ou autre.

6.1.3 Le dialogue interculturel dépend de la reconnaissance et de la promotion de la diversité culturelle dans les arts

Dans certains pays, l'introduction de politiques et de programmes artistiques et culturels visant à encourager la diversité culturelle est considérée être une condition préalable et une étape importante au développement de la promotion du dialogue interculturel au travers des arts.

Plusieurs répondants ont indiqué que, s'il n'y a pas de programmes spécifiques en matière de dialogue interculturel dans leur pays, il existe cependant des politiques et des programmes de diversité culturelle, comme, par exemple, en Australie, au Canada, en Angleterre, en Finlande, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud, en Écosse ou aux Pays-bas.

L'objectif de ces politiques est de venir en aide aux artistes et organisations artistiques de milieux culturels présentant une grande diversité pour leur permettre de prendre part sur un pied d'égalité à, par exemple, des programmes de financement des arts et de la culture, afin de mieux faire connaître leurs œuvres parmi différents publics. A cet effet, des programmes de bourses ont été créés qui s'adressent directement à ces artistes. Par exemple :

En 2009, le Conseil des arts de Finlande a introduit de nouvelles bourses pour les projets artistiques encourageant le multiculturalisme et l'interaction interculturelle destinées aux

activités artistiques des immigrants ou des minorités ethniques nationales. Ces bourses sont distribuées par la division Multiculturalisme du Conseil des arts de Finlande. Les demandes de bourse doivent être évaluées sur la base de critères artistiques. En outre, Le Conseil de la musique de Finlande a lancé récemment le projet *Many Music*, qui s'adresse aux musiciens et aux professeurs immigrés pour leur offrir des possibilités de formation supplémentaires.

Certains pays se sont rendu compte qu'ils devaient prendre les devants, afin de remédier à l'ignorance dont font parfois preuve les organismes de financement à l'égard des œuvres d'artistes de communautés différentes, et de mieux faire connaître à ces artistes les programmes disponibles qui pourraient subventionner leurs travaux et leurs pratiques artistiques. Par exemple :

L'initiative de la Statens Konstråd suédoise *Vi söker konst vi inte visste fanns/Nous recherchons l'art que nous ne savions pas existait* a pour objectif de s'assurer de la disponibilité de toutes les formes d'art contemporain pour les exposer dans des bâtiments publics. Des agents sont partis à la recherche des œuvres d'artistes issus de milieux culturels différents en se rendant dans différentes villes pour rencontrer des artistes et les encourager à envoyer leurs œuvres pour qu'elles soient exposées ou incluses dans leurs catalogues.

La *Banque d'œuvres d'art*⁸ du Conseil des arts du Canada a introduit un nouveau programme destiné à acquérir des œuvres d'artistes canadiens de communautés culturelles différentes pour les offrir en location à des établissements du secteur public. Ce programme a été élaboré en réponse à une demande croissante pour les œuvres d'artistes de milieux culturels différents. Un groupe d'artistes de tous les horizons ont participé au processus de sélection.

Certains répondants ont indiqué que des changements apportés au système juridique de leur pays ont agi comme un stimulant pour l'introduction de nouvelles politiques et de nouveaux programmes visant à encourager la diversité et à ouvrir la voie au changement des structures internes des institutions culturelles et artistiques par le biais de programmes de recrutement et de formation. Par exemple :

Il a été avancé que les programmes sur la diversité du Conseil des Arts d'Angleterre ont reçu un grand coup de pouce par des changements apportés à la loi. La Loi (modifiée) de 2002 sur les relations entre les races oblige toutes les institutions publiques à être en mesure de démontrer qu'elles contribuent à l'égalité raciale par le biais de politiques visant à diversifier les conseils de direction, le recrutement de personnel et les publics.

La Loi sur le multiculturalisme canadien de 1985 est le cadre législatif qui guide la politique et les programmes encourageant la participation de toutes les cultures du Canada à la vie civique. C'était à l'intérieur de ce contexte de prise de conscience et de dialogue croissant entre les nombreuses communautés culturelles du Canada, de la participation accrue de ces communautés dans les arts et dans la culture et de la critique de l'application de cette loi que les artistes issus d'ethnies minoritaires ont réclamé une place à la table des politiques culturelles. Nombre des politiques et des programmes en matière d'équité du Conseil des arts du Canada ont été introduits à cette époque. Par exemple, sa politique d'évaluation par les pairs énonce les critères de composition pour le comité d'attribution des bourses chargé d'évaluer les demandes de subvention, qui doit comprendre des représentants des deux communautés linguistiques officielles du Canada, ainsi que des artistes autochtones et des artistes des autres communautés culturelles.

Dans le même esprit, la province canadienne d'Alberta a nommé un organe consultatif présentant une grande diversité dans sa composition (géographiquement, démographiquement et ethniquement). Cet organe consulte sur une grande échelle des individus, des entreprises et tous les niveaux de gouvernement, afin de former des partenariats et des investissements durables dans les industries culturelles, et d'apporter des recommandations au ministre pour servir de base à ses politiques.

⁸ <http://www.canadacouncil.ca> et <http://www.artbank.ca/>

Les politiques et stratégies pour la promotion de la diversité dans les organismes de soutien aux arts ont également été étendues aux organisations et institutions dont ils assurent le financement.

Au Pays-Bas, une nouvelle politique culturelle a été adoptée en 1999 qui a changé les priorités du système de financement pour obliger les organismes de soutien aux arts à consacrer une partie de leur budget aux jeunes artistes et aux artistes immigrants, à s'adresser aux artistes émergents des quartiers défavorisés et à régulièrement réexaminer leurs subventions aux institutions artistiques et culturelles. Afin de s'assurer qu'elles suivaient bien ces nouvelles règles, ces institutions ont dû signer des accords de performance pour réaliser les objectifs de diversité culturelle dans la composition de leur personnel et de leurs conseil de direction. Comme mesure d'incitation, on a offert des subventions supplémentaires aux institutions qui produiraient des projets de qualité exceptionnelle.

Si l'affirmation de la différence peut effectivement être considérée comme l'une des étapes importantes menant au dialogue interculturel, elle ne garantit pas forcément sa réalisation.

6.1.4 Promotion du dialogue interculturel parmi les minorités ethniques et les communautés autochtones

Il existe un nombre croissant d'initiatives pour encourager le dialogue culturel parmi les différentes collectivités locales et les populations autochtones à l'intérieur des pays, ainsi qu'au niveau régional ou mondial.

Le ministère bolivien de la Culture, récemment créé, a lancé un projet national pour apprécier et encourager de façon active l'interaction entre ses 36 groupes minoritaires et communautés autochtones. L'objectif du projet est non seulement de changer la mentalité des Boliviens pour qu'ils acceptent leur diversité, mais aussi d'encourager la diversité linguistique et de subventionner, par exemple, les festivals autochtones et la création d'une troupe de théâtre nationale interculturelle.

Certains des programmes recensés font partie intégrante d'une stratégie plus vaste de renforcement des communautés. Dans ce contexte, le dialogue interculturel est un moyen de tendre la main vers des individus ou des membres de communautés particulières pour encourager leur participation et faciliter leur accès à la vie culturelle, et d'intégrer leurs œuvres et leurs idées à l'ensemble de la société, comme, par exemple, le Programme de participation aux arts communautaires de *Creative New Zealand* (le Conseil des arts de Nouvelle-Zélande).

Au cœur de nombre de ces programmes se trouve la prise de conscience que l'autonomisation ou le développement de la confiance en soi, chez les individus, et un sens de la responsabilité collective, au sein des communautés locales, sont des ingrédients cruciaux pour l'obtention de résultats tangibles à long terme. Dans ce contexte, des études telles que *Making Solid Ground* (Accomplir des progrès solides) réalisée pour la Commission des arts des aborigènes et des insulaires du détroit de Torres du Conseil des arts d'Australie, attirent de nouveau l'attention sur l'importance de faire participer activement les parties intéressées des communautés, pour qu'elles déterminent elles-mêmes leur propre liste de priorités.

Voici quelques exemples de stratégies axées sur les communautés présentées par des répondants au questionnaire :

Le Programme de renforcement des capacités communautaires du Conseil des arts du Canada offre des bourses pour renforcer les capacités des organismes artistiques d'expression culturelle différente et des subventions pour les projets qui mettent en rapport des communautés culturelles diverses et facilitent l'accès aux arts pour ces communautés. En outre, son Programme d'échange collaboratif des peuples aborigènes prête assistance aux artistes aborigènes ou aux groupes, coopératives et organisations artistiques aborigènes pour leur permettre de se rendre dans d'autres communautés aborigènes pour se communiquer leurs pratiques artistiques traditionnelles ou contemporaines, afin de contribuer au développement de

leurs propres pratiques artistiques. Le programme favorise des relations et des réseaux artistiques uniques par le biais de ces échanges collaboratifs entre les artistes aborigènes de toutes disciplines.

Le Plan de développement du secteur de l'industrie de l'art de l'Etat du Queensland (Australie), *Communautés créatives*, a pour objectif de rendre les arts accessibles, tangibles et étroitement liés à la vie de tous les jours. Il subventionne les artistes professionnels et les praticiens des arts travaillant au développement culturel des communautés et dans les arts communautaires, en partenariat avec des organisations artistiques commerciales, des entreprises, des bibliothèques, des musées et les conseils locaux d'aborigènes et d'insulaire du détroit de Torres. Ces partenariats utiliseront des formes artistiques traditionnelles, telles que la musique, la danse et les arts visuels, ainsi que des pratiques artistiques nouvelles et hybrides.

Il a été constaté par un répondant d'Australie que les communautés ne peuvent pas toutes être traitées de la même manière, et qu'il est nécessaire de mettre au point des projets qui identifient leurs besoins spécifiques. L'un de ces enjeux est de « redéfinir notre conception du mérite artistique pour toutes les formes d'expression afin d'englober d'autres façons de voir le monde ».

6.2 Promotion du dialogue interculturel entre les pays

Encourager la diversité et le dialogue *entre plusieurs nations, au-delà des frontières nationales et avec d'autres régions du monde* est l'une des caractéristiques principales des programmes gouvernementaux visant à promouvoir le dialogue interculturel au travers des arts. Un répondant a indiqué que cela était particulièrement important, non seulement pour faciliter le dialogue entre artistes de différents pays, mais aussi pour aider les artistes de pays où il y a peu ou pas de programmes publics de financement pour la culture et les arts dans le sens traditionnel comme, par exemple, des bourses aux artistes ou des subventions aux initiatives culturelles pour produire et distribuer leurs œuvres.

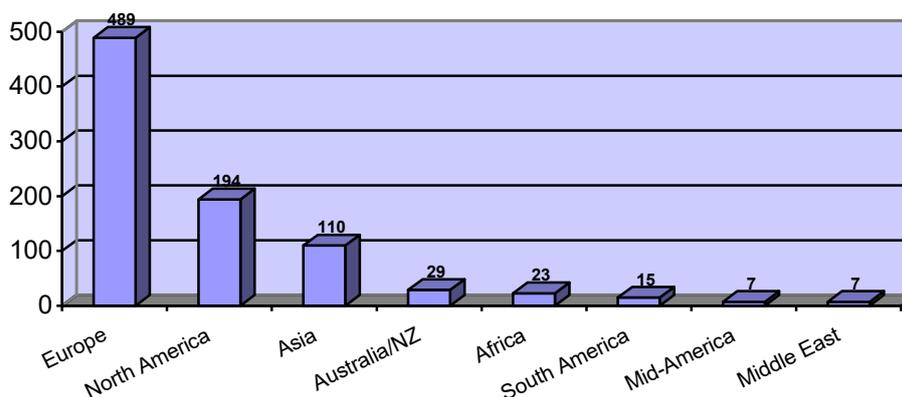
A ce jour, de nombreux programmes ont été conçus dans des cadres de coopération et d'échanges culturels bilatéraux ou multilatéraux, administrés par les ministères des Affaires étrangères et de la Culture, mis en œuvre par le canal des activités d'instituts culturels, de centres culturels ou d'agences de développement à l'étranger, et ciblant des régions géographiques ou linguistiques particulières. Dans ce sens, le soutien apporté au dialogue dans beaucoup de pays a été développé dans le cadre d'un plan plus vaste d'activités diplomatiques culturelles, c'est-à-dire la présentation de différentes cultures et expressions culturelles par la subvention de projets ad hoc, de manifestations culturelles et de programmes médiatiques. L'objectif est de mieux faire connaître les artistes de milieux culturels différents et d'éduquer le public, afin d'engager le dialogue avec les diasporas ou, plus récemment, d'assister le commerce et les stratégies d'exportation de l'industrie culturelle. Des appels ont été faits aux gouvernements pour qu'ils apportent leur soutien aux projets faisant intervenir des artistes ou des professionnels de la culture de différentes régions qui ne soient pas motivés par des priorités nationales ou diplomatiques, mais qui considèrent le dialogue comme étant inhérent à l'acte de coproduction en lui-même.

En effet, les programmes de financement culturel visant à *promouvoir le dialogue et la libre circulation d'un pays à l'autre* s'éloignent progressivement des préoccupations diplomatiques en faveur d'une voie d'approche axée davantage sur les projets ou la production. Il est important de reconnaître et d'exploiter cette évolution. Favoriser la mobilité et l'interaction entre artistes et professionnels de la culture dans le cadre de projets concrets conduit non seulement à des rencontres répétées, plutôt qu'à des manifestations isolées, mais permet également au processus de dialogue de créer de nouveaux niveaux d'entente, ainsi que des formes d'expression culturelle potentiellement nouvelles et diverses. En fait, les partenariats transfrontaliers dirigés par des artistes ont ouvert de nouvelles voies de dialogue.

Les rencontres dans le cadre du dialogue interculturel bénéficient aussi du soutien des conseils ou agences des arts et de la culture par le biais de subventions et de programmes pour favoriser la mobilité transnationale des artistes et des professionnels de la culture (ex : allocations de voyage, bourses, programmes d'artistes en résidence, programmes de tournées, etc.). On a fait ressortir l'importance des *programmes de résidence* et des ateliers d'invités comme moyens, pour les artistes

et les professionnels de la culture, d'acquérir de l'expérience et de se faire connaître à l'étranger, de faire des échanges avec des collègues de pays et de milieux culturels différents et de participer à des projets communs. De telles expériences ont été considérées être des occasions d'ouverture vers de nouvelles perspectives, et ont même conduit à des œuvres et des représentations nouvelles. Ces programmes sont soutenus par des gouvernements, des organisations professionnelles et des ONG.⁹ Un tour d'horizon de près de 900 *centres de résidence ou projets pour artistes* sur le réseau mondial *TransArtists* révèle cependant que la disponibilité d'une telle infrastructure est loin d'être partout la même, comme l'illustre le diagramme 2 ci-dessous : 56 % des résidences sont situées en Europe et 25,5 % en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Diagramme 2 : Centres de résidence pour artistes par situation géographique (TransArtists Network, 2008)



Europe	Amérique du Nord	Asie	Australie/NZ	Afrique	Amérique du Sud
Amérique centrale	Moyen-Orient				

Source : Evaluation par ERICarts de la base de données TransArtists, 2008

⁹ ERICarts Institute: *Mobility Matters: Programmes and Schemes to Support the Mobility of Artists and Cultural Professionals*. Une étude réalisée pour la Commission européenne. Bruxelles : Commission européenne, octobre 2008.

Des répondants ont fait mention d'initiatives qui pourraient aider à surmonter ce déséquilibre. Des exemples de programmes visant tout particulièrement à encourager la compréhension interculturelle et les échanges artistiques sont :

- le *South Project* de la Ville de Melbourne offrant des résidences dans diverses places de l'hémisphère sud pour engager un dialogue sud-sud parmi les artistes, les professionnels de la culture, les éducateurs et les étudiants ;
- le *Visual Arts Residency* organisé par Asialink qui se déroule dans plusieurs pays asiatiques ; et
- les résidences offertes par le *Thapong Visual Arts Centre*¹⁰ (Botswana) pour les artistes d'Afrique centrale et méridionale.

6.3 Les artistes développent leurs propres stratégies interculturelles

Il est fréquent que les artistes et compagnies artistiques indépendants introduisent leurs propres stratégies interculturelles, que leurs gouvernements aient ou non élaboré des politiques, stratégies ou programmes à cet égard. Un répondant d'Afrique du Sud en a indiqué la raison :

La *Limpopo Arts & Culture Association* (Afrique du Sud) est dotée d'un personnel multiculturel qu'elle fait participer activement à des activités de dialogue interculturel. L'association est aussi à l'origine de manifestations et d'activités qui font intervenir un éventail d'artistes et d'intérêts de toute la province de Limpopo et au-delà (autres provinces/Communauté de développement de l'Afrique australe). Pour nous, le multiculturalisme/interculturalisme fait partie de notre vie de tous les jours et de notre travail ; nous ne le « poursuivons » pas sciemment ; il se produit parce que nos projets/activités/membres, etc. rendent possible et pratiquent ce système de valeurs.

Jude Bloomfield¹¹ avance que certaines compagnies d'arts de la scène en Europe doivent maintenant relever le défi d'attirer de nouveaux publics au vu de la diversification de la population dans les grandes villes. Elles commencent à se reconstituer un public en élargissant leur répertoire et en diversifiant leurs auteurs et acteurs. Le champ d'expérimentation pour la diversification des publics et des exécutants est très vaste. Par exemple, des efforts sont faits pour :

- *diversifier le marketing et la publicité* afin de trouver des moyens culturellement réceptifs d'attirer des spectateurs, par le biais de salons de coiffure ou de marchés par exemple ;
- *créer des espaces interculturels* qui soient plus ouverts, accessibles et accueillants ;
- *apporter les représentations au public* en allant hors des grands centres dans des locaux abandonnés ou des salles des fêtes et en faisant participer les jeunes à la recherche et à la mise en scène d'une représentation ;
- *diversifier le recrutement et la distribution des artistes*, en se fondant sur l'idée que le public sera attiré par les représentations s'ils voient que les artistes sont aussi des « gens comme moi ».

Par ailleurs, ces compagnies ont également pris conscience qu'il leur fallait plus qu'une transformation du programme, du répertoire et des critères d'évaluation artistique, et qu'elles devraient élargir les histoires qu'elles racontent et les formes esthétiques qu'elles utilisent. Cela a pris de nombreuses formes : commander de nouvelles œuvres à tout un éventail d'auteurs issus de différentes

¹⁰ <http://www.artshost.org/thapong/>

¹¹ Jude Bloomfield (2007) 'Setting the Intercultural Stage', une contribution à l'étude de ERICarts : *Sharing Diversity: National Approaches to Intercultural Dialogue in Europe*. Disponible sur <http://www.interculturaldialogue.eu>

communautés ; collaborer en atelier ; aller à la recherche de différents nouveaux artistes et différentes nouvelles compagnies ; former des comités de représentants d'immigrants pour participer à la programmation de nouvelles productions ; travailler directement avec les jeunes pour produire de nouvelles œuvres artistiques qui reflètent leurs réalités, etc.

6.4 Persistance des obstacles à l'élaboration de politiques et programmes en matière de dialogue interculturel

Les résultats de cette enquête intercontinentale réaffirment ce qui avait été établi dans l'étude *Sharing Diversity* : en tant que domaine particulier de l'élaboration de politiques artistiques et culturelles, le dialogue interculturel constitue encore l'exception plutôt que la règle.

Cela pourrait changer dans le futur, tandis que les gouvernements dans le monde commencent à traduire dans les faits leur adhésion aux déclarations et conventions¹² internationales, régionales ou locales pour le développement de politiques culturelles et l'élaboration de stratégies qui protègent et encouragent la diversité culturelle, le dialogue interculturel et la diversité des expressions culturelles.

Pour l'heure, et dans de nombreuses parties du monde, la traduction des concepts et méthodes de dialogue interculturel en des politiques officielles en matière d'art ou de culture ou en des programmes artistiques durables et des contextes institutionnels reste un pari difficile.

Les répondants sont parfaitement conscients des difficultés et des obstacles auxquels ils font eux-mêmes face, que cela soit en tant que responsables de l'élaboration de politiques, administrateurs des arts, ONG ou artistes, lorsqu'ils s'engagent dans ce domaine relativement récent que sont l'élaboration de politiques et de programmes et la mise en œuvre de projets. Quand on leur a demandé de s'exprimer de façon précise sur de tels enjeux, ils ont énoncé plus de 120 problèmes de fond, qui ont été regroupés en neuf types différents et répertoriés ci-dessous par ordre de fréquence.

a) *Manque de ressources financières ou humaines :*

15,9 % de toutes les thèses avancées, le plus souvent par des répondants de pays du groupe II.

« Les principaux obstacles sont d'ordre financiers : Comment financer des projets culturels et artistiques quand on sait que dans beaucoup de pays africains la culture ne constitue pas une priorité ? » (AP, Afrique)

[‘The main obstacles are financial: How to fund cultural and art projects when one knows that in most African countries culture is not a priority’ (AP, Africa)]

« Manque de financement public et privé consacré à la promotion du dialogue interculturel » (AP, Asie)

b) *Manque de volonté politique de la part des gouvernements :*

15,5 % de toutes les thèses avancées, 3 fois plus mentionné en Afrique / Amérique latine que dans les pays du groupe I.

¹² Par exemple, les Déclarations sur la diversité culturelle du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO (2000, 2001), la Déclaration sur le dialogue interculturel et la prévention des conflits d'Opatija (2003), la Déclaration islamique sur la diversité culturelle de l'ISESCO (2004), l'Agenda 21 de la culture adopté par Cités et gouvernements locaux unis (2004), la Déclaration de Faro sur la stratégie du Conseil de l'Europe pour le développement du dialogue interculturel (2005), la Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles (2005), la Charte de Nairobi pour la Renaissance culturelle africaine (2005), la Déclaration d'Abu Dhabi de l'ALECSO relative à la position arabe sur le dialogue et la diversité (2006), la Déclaration et le Programme d'action sur les droits de l'homme et la diversité culturelle du Mouvement des non-alignés (2007), l'Agenda européen pour la culture (2007), la Déclaration d'engagement de Port d'Espagne par le 5^e Sommet des Amériques (2009) etc.

« il y a un manque de soutien, d'action et de volonté de la part des autorités publiques » et un « manque de soutien/d'assistance matérielle et de participation de la part des administrations provinciales pour les arts, et même de toutes les autres administrations provinciales » (AP, Afrique)

« des façons d'aborder la culture manquant de maturité et mal informées de la part des autorités » (AN, Amérique latine)

c) *Les politiques ne sont pas toujours centrées sur les gens :*

15,5 % de toutes les thèses avancées, particulièrement dans les pays latins.

« La plupart des programmes gouvernementaux s'adressent aux gens en tant qu'objets... et non en tant que sujets, en tant qu'acteurs culturels capables de développer leurs propres programmes appropriés. » (AN, Amérique latine)

« De telles politiques [culturelles] sont toujours perçues comme ayant des objectifs 'décoratifs'. » (AP, Europe)

d) *Des concepts traditionnels ou élitistes de la culture, du patrimoine culturel et des pratiques artistiques :*

12,7 % de toutes les thèses avancées.

« Les arts sont considérés comme une pratique élitiste et non sociale ou comme un moyen de soutenir les valeurs fondamentales. » (AP, Amérique latine)

« Participation peu satisfaisante des autres races ethniques à des programmes organisés par une communauté particulière » (AP, Asie)

e) *Manque de clarté dans les définitions et difficultés résultant de la mise en œuvre des programmes :*

12,4 % de toutes les thèses avancées, équilibré entre toutes les régions du monde.

« Alors que les arts peuvent facilement atteindre différents publics, il est [conceptuellement et pratiquement] plus difficile de passer à l'étape suivante consistant à créer un espace pour la communication [libre]. » (SC, Amérique latine)

« Souvent utilisé comme une expression de politique étrangère officielle, parfois considéré comme un concept abstrait – est-ce que tout le monde s'entend sur ce qu'est le dialogue interculturel et pourquoi il est utile ? Cela n'a pas vraiment été démontré de façon satisfaisante. » (AP, Europe)

f) *Manque d'informations, de formation et de qualifications appropriées :*

12,4 % de toutes les thèses avancées, équilibré entre toutes les régions du monde.

« Déficience de l'éducation culturelle et du contenu culturel de l'éducation et des programmes médiatiques sur le dialogue interculturel. » (SC, Afrique)

« Il y a souvent des obstacles qui empêchent de se renseigner sur les artistes qui se livrent à des pratiques artistiques particulières ou culturellement différentes ... Il faut que les institutions elles-mêmes adoptent des stratégies de communication et d'approche créatives et appropriées. » (AN, Amérique du Nord)

g) *Les politiques devraient respecter la liberté artistique et ne pas essayer de remplacer les politiques sociales et étrangères :*

10,1 % de toutes les thèses avancées, principalement d'Australie et d'Europe.

Les arts/artistes sont « en danger de se faire approprier ou d'être traités comme une trousse de réparation pour les problèmes sociaux non réglés. » (SC, Europe)

« Essayer d'éviter le gouvernement ... [Rechercher] des échanges avec un pays différent de ceux se trouvant sur la 'liste des politiques' pour cette année. » (AN, Pacifique).

- h) *Stéréotypes, distorsions médiatiques, préjudice religieux, discrimination à l'encontre de certaines communautés / certains groupes :*
7,1 % de toutes les thèses avancées.

« La discrimination, les stéréotypes sont les principaux enjeux du dialogue interculturel. » (AN, Asie)

« L'ignorance, les stéréotypes et particulièrement les images mensongères propagées par les médias. » (Afrique)

- i) *Autres problèmes de fond, par exemple, la mondialisation, la perte d'identité ou des traditions artistiques, les problèmes linguistiques :*
3,2 % de toutes les thèses avancées.

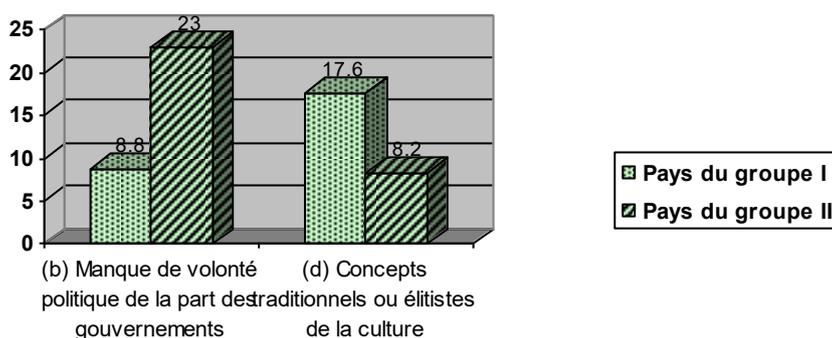
La difficulté de « transmettre les messages, cérémonies ou danses d'une communauté ou d'un clan ethnique à une/un autre » ou d'une génération à la suivante. (AN, Afrique)

En résumé : alors que les ressources ou les problèmes structurels restent des préoccupations essentielles pour les répondants, diverses questions conceptuelles semblent être tout aussi importantes. Ils avancent qu'il faut non seulement de la bonne volonté, mais aussi beaucoup plus de ressources, à la fois financières et humaines.

Comme le démontre le diagramme 3, les différences les plus frappantes dans les réponses fournies par les répondants des pays du groupe I et des pays du groupe II se trouvent dans les options B (manque de volonté politique) et D (concepts traditionnels ou élitistes) :

Diagramme 3 : Principales différences « Nord-Sud » dans la perception des obstacles au dialogue interculturel

(quelques problèmes de fond, en pourcentage de tous les arguments exprimés par les répondants)



[8.8 → 8,8

17.6 → 17,6

8.2 → 8,2]

En plus des problèmes de fond répertoriés ci-dessus, qui portaient principalement sur les enjeux du dialogue interculturel au travers des arts à l'intérieur des pays, de nombreux répondants ont avancé qu'il y avait de sérieux obstacles à l'engagement du dialogue avec les artistes d'autres pays à travers le monde en raison du manque d'*infrastructure interculturelle* (cf. supra la discussion sur les résidences d'artistes), de l'*augmentation des restrictions en matière de sécurité*, des *nouvelles*

*réglementations sur les visas et les passages de douane et des difficultés à obtenir des permis de travail à court ou à long terme dans un autre pays*¹³. Selon Ferdinand Richard (Aide aux Musiques Innovatrices, Marseille), dont l'association est depuis longtemps engagée dans des échanges culturels avec des artistes africains, les difficultés d'obtenir des visas pour l'Union européenne est en totale contradiction avec les intentions des programmes de dialogue interculturel en général et l'Année européenne du dialogue interculturel (2008) en particulier. Les décisions prises sur qui reçoit ou non un visa ne sont pas transparentes, sont souvent arbitraires, sont communiquées sans justification et ne peuvent être contestées¹⁴.

6.5 Quelques réflexions

Le questionnaire demandait aux répondants de fournir des exemples de ce qu'ils considéraient être des politiques et des programmes de dialogue interculturel pour les arts dans leur pays, et de s'arrêter sur les enjeux importants confrontant leurs développements et mise en œuvre actuels et futurs.

Les exemples de politiques et de programmes introduits par les ministères de la Culture, les conseils des arts ou de la culture et les agences spéciales démontrent qu'il existe tout un éventail de mesures se rapportant au dialogue interculturel qui peuvent être décrites comme étant « orientées vers la créativité », et qui apportent leur soutien aux productions et représentations artistiques communes, offrent un « soutien de marché » direct et indirect pour la distribution de divers œuvres artistiques et marchandises et services culturels, et aident à abattre les barrières à la participation dans la population locale et la vie culturelle.¹⁵

Les résultats indiquent également qu'il serait irréaliste de s'attendre à l'introduction d'une seule stratégie artistique ou politique culturelle exhaustive qui aborderait la diversité des enjeux pour promouvoir le dialogue culturel au travers des arts – du conceptuel au manque d'infrastructure, en passant par les ressources financières et humaines, les compétences et le savoir-faire. De plus, il existe toute une série d'enjeux qui pourraient se situer hors du champ des politiques artistiques et culturelles, mais qui sont nécessaires à la promotion du dialogue interculturel au travers des arts, comme, par exemple, la prise en main des urgents besoins économiques, sociaux et culturels des diverses communautés qui font partie d'un processus à long terme plus vaste de développement national. Cette réalité exige des ensembles différents de politiques et de programmes qui pourraient être créés par la pleine intégration des valeurs et des méthodes de base pour encourager le dialogue interculturel.

Même au sein d'un même pays, la seule idée de créer une politique centralisée de dialogue interculturel pourrait susciter des controverses, étant donné la variation des conditions régionales et locales, qui font face à des types d'enjeux différents de ceux qui pourraient être décrits dans une stratégie nationale ou mondiale. Comme le fait observer une voix des Philippines, le dialogue interculturel devrait être une « priorité des collectivités territoriales ». Cela ne veut pas dire que les stratégies et les programmes de financement au plan national ou international ne devraient pas être développés. Les répondants indiquent plutôt qu'ils doivent être conçus en coopération avec tous les niveaux de gouvernement et avec la participation d'acteurs non gouvernementaux, et élaborés de façon à procurer les meilleurs conditions et partenariats qui puissent favoriser le dialogue interculturel au plus près d'où les gens vivent et travaillent.

¹³ Voir également le rapport 2009 du Manifesto Club, *UK Arts and Culture: Cancelled, by Order of the Home Office*, détaillant les effets néfastes des nouvelles réglementations en matière de visas et de passage de douane. Ce rapport est disponible sur : <http://www.manifestoclub.com/files/UKArtsCancelled.pdf>.

¹⁴ ERICarts Institute: *Mobility Matters: Programmes and Schemes to Support the Mobility of Artists and Cultural Professionals*. Une étude pour la Commission européenne. Bruxelles : Commission européenne, octobre 2008.

¹⁵ Voir également : Danielle Cliche : *Cultural policy, programmes and initiatives for intercultural dialogue: new approaches and tools for the governance of diversity*. Document de travail pour la Conférence des ministres responsables de la Culture du Conseil de l'Europe, Baku, 2-3 décembre 2008.

7. DES POLITIQUES À LA PRATIQUE, LES ENSEIGNEMENTS À EN TIRER

En plus de demander aux répondants ce qu'ils considéraient être le dialogue interculturel, ce que cela signifiait dans le monde des politiques et des programmes artistiques et culturels introduits par les gouvernements pour encourager le dialogue à l'intérieur de leurs pays, le questionnaire a demandé aux membres de la FICAAC de donner des exemples concrets de programmes et de projets qu'ils considéraient être des cas de bonne pratique.

Cette section du rapport présente des exemples de cas de bonne pratique soumis par des répondants et les enseignements qui en ont été tirés. En tout, il a été communiqué 46 exemples de bonne pratique. On espère que le Sommet mondial aura pour effet d'en rassembler d'autres.

7.1 Qu'est-ce qu'une bonne pratique ?

Le but d'assembler un recueil de projets considérés être de bonne pratique n'était pas seulement d'attirer l'attention sur les récents accomplissements susceptibles de motiver le développement de nouvelles initiatives, il était aussi de déterminer s'il y avait un décalage entre la *théorie* (ce qu'on entend par dialogue interculturel) et la *pratique* (initiatives supposées être indicatives du dialogue interculturel au travers des arts).

En théorie, les résultats de l'enquête indiquent que, dans leur grande majorité, les répondants reconnaissent que le dialogue interculturel est un moyen d'encourager l'entente et les rapports entre les différentes communautés de leurs pays et de favoriser les échanges entre les artistes de ces communautés. Il est également perçu comme un objectif important pour les programmes visant à favoriser les projets de coopération entre les artistes de différents pays.

La question qui nous intéresse ici est de savoir si la théorie est mise en pratique ou si elle sert de base au développement d'une nouvelle génération de politiques et de programmes élaborés par les agences de financement des arts.

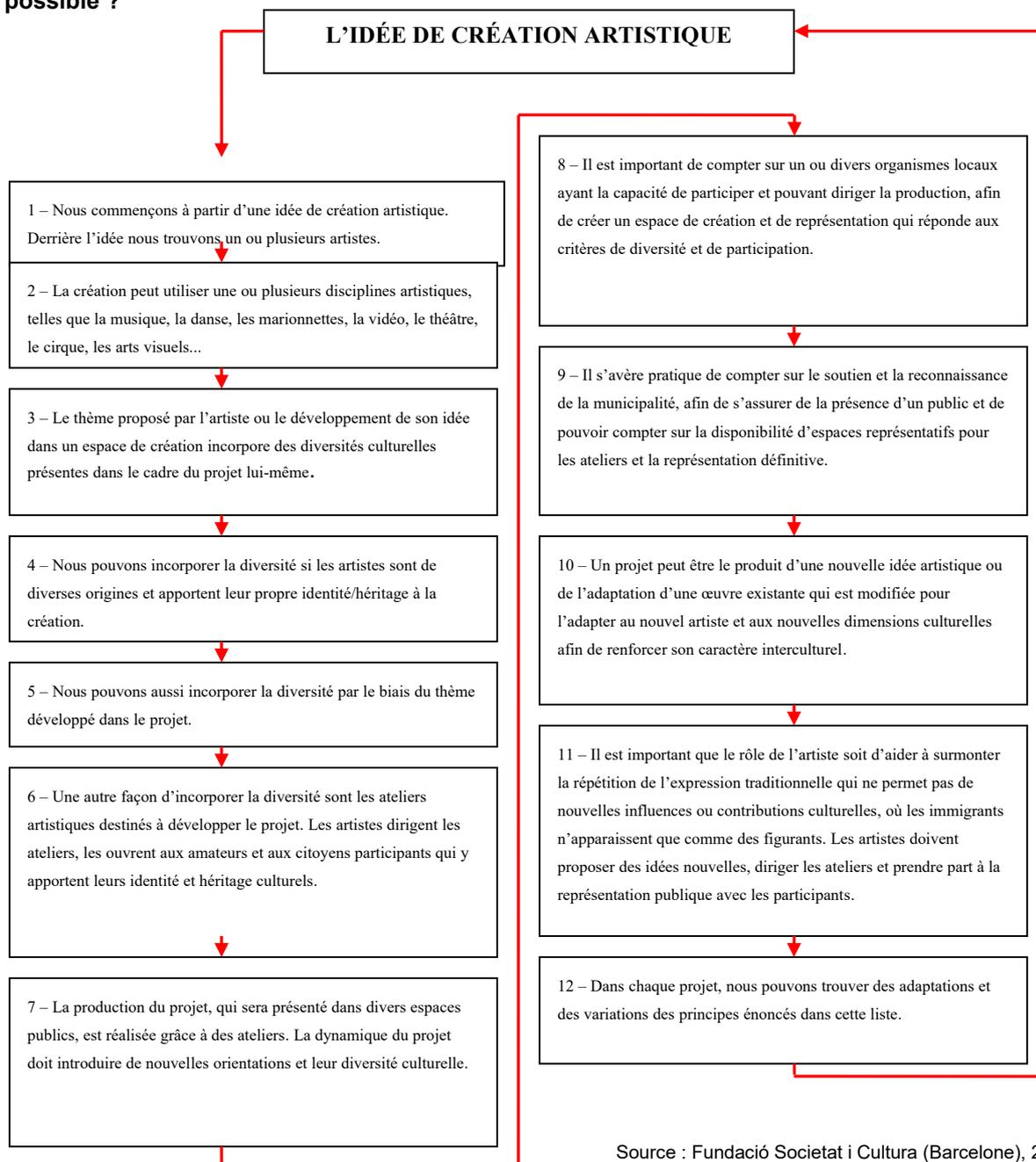
Déterminer si un projet représente ou non un cas de bonne pratique peut s'avérer hautement subjectif. Nombreux sont les projets qui ne reflèteront pas toujours totalement le concept de dialogue interculturel exposé plus haut dans le présent rapport, en raison des différents types d'enjeux et d'obstacles entravant le dialogue ou des différents besoins de dialogue à l'intérieur d'un pays ou d'un pays à l'autre.

Par exemple, dans certains pays ou dans certaines régions du monde, un festival international visant à promouvoir les films d'un groupe particulier d'artistes pourrait être vu comme une activité importante de dialogue interculturel qui encourage la coopération et le dialogue entre artistes de différents pays et différentes cultures. Dans d'autres, ce type de programme pourrait être considéré comme une activité destinée à mieux faire connaître certaines œuvres (une occasion qu'elles n'auraient peut-être pas eue autrement) et pourrait être plutôt envisagé comme faisant partie d'une stratégie plus vaste pour promouvoir la diversité des expressions culturelles. Dans d'autres encore, une telle activité pourrait tout simplement être considérée comme une opération de prestige sans grand rapport avec le dialogue interculturel. Ce dernier cas pourrait se rapporter à des pays où l'interaction quotidienne avec ou entre des individus d'autres cultures est la norme à cause de la grande diversité des populations et de stratégies d'intégration efficaces. Pour ces pays, d'autres types de projets seraient considérés représenter des cas de bonne pratique, comme, par exemple, des stratégies institutionnelles pour diversifier les processus de décision, des programmes pédagogiques de portée générale pour favoriser le développement d'aptitudes et de compétences interculturelles particulières parmi les étudiants, les journalistes, etc.

En tenant compte de ces différents contextes, une conception commune que le dialogue interculturel est un processus de communication interactif entre individus et groupes de milieux culturels différents pourrait être considérée comme un dénominateur commun essentiel dans tout recueil de bonnes pratiques. Par ailleurs, la Fundación Sociedad y Cultura (Barcelone) propose une série « d'ingrédients » qu'elle estime fondamentaux au développement d'un projet artistique visant à encourager le dialogue interculturel (diagramme 4). Bien sûr, le modèle présenté dans le diagramme

ne met en évidence que l'une des voies possibles du processus créatif et des stratégies conduisant au dialogue interculturel. Par exemple, dans des contextes politiques différents, il pourrait s'avérer approprié de promouvoir une plus grande participation des pouvoirs publics ou des institutions culturelles traditionnelles.

Diagramme 4 : La création artistique au service du dialogue interculturel. Comment est-ce possible ?



Source : Fundació Societat i Cultura (Barcelone), 2008

Avant de présenter les observations faites sur certains des principaux messages exprimés au travers de ces cas, il est important de reconnaître les nombreux projets très intéressants qui ont été soumis et

n'ont pas été être inclus dans cette section. La raison en est peut-être qu'il n'y avait pas assez d'informations disponibles ou qu'ils n'illustraient pas explicitement comment les arts sont utilisés comme instrument de promotion du dialogue interculturel de la façon dont il est conçu dans ce rapport. Par exemple, le projet dramatique *Zisize*¹⁶ en Afrique du Sud démontre le pouvoir des arts à renforcer l'estime de soi et à donner les moyens à la jeunesse d'exprimer ses points de vue sur des questions telles que le VIH/SIDA avec les adultes et les personnalités locales. Au sens le plus strict, ce projet concerne plus le dialogue intergénérationnel que le dialogue interculturel.

7.2 Messages émergeant des cas de bonne pratique en matière de dialogue interculturel

- a) *L'art est utilisé comme un moyen de sensibiliser et d'éduquer le public sur la diversité des cultures dans sa communauté. Un des éléments clés est de faire participer le public à la construction ou reconstruction de récits locaux.*

Le projet roumain *PUZZLE*¹⁷ a pour objectif de renforcer les diverses identités culturelles du pays (les morceaux du puzzle), tout en facilitant un sens commun de l'appartenance à la société (le puzzle dans son entier). Plusieurs formes d'art ont été utilisées pour faire connaître les mythes, les contes et les histoires contemporaines des minorités ethniques vivant à Bucarest, telles que des représentations théâtrales, des installations vidéo, les arts traditionnels, la musique, et jeter une lumière nouvelle sur le passé et le présent. Des cartes mentales ont été créées pour mettre en évidence les façons dont les communautés locales gardent leur passé en mémoire et comment cet état de chose est exprimé dans l'héritage tangible et intangible du pays. Ce projet a bénéficié du soutien de la Commission européenne et du ministère de la Culture, des affaires religieuses et de l'héritage culturel de Roumanie dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturel.

- b) *Projets destinés à donner un pouvoir de décision aux membres de communautés de différentes origines en mettant à leur disposition un espace pour leur permettre d'exprimer leur(s) identité(s) culturelle(s) par les arts et de se sentir propriétaires de leur espace communautaire en les faisant participer au processus.*

Le *Greenacre Town Centre Improvement Program*¹⁸ (sud-ouest de Sydney, Australie) est un projet municipal visant à encourager le dialogue au sein de la population locale, constituée de groupes culturels issus de milieux arabes, vietnamiens, aborigènes et anglo-celtiques qui peuvent n'avoir que de très vagues notions des histoires et des valeurs des autres. Le conseil municipal a organisé des consultations publiques avec les citoyens intéressés, et les a fait participer à un processus de planification culturelle destiné à produire au niveau local des espaces artistiques publics utiles, où tous les membres pourraient exprimer leur identité. Un groupe représentatif de la population locale a été institué. Les établissements d'enseignement primaires et secondaires ont participé aux activités de recherche sur la population. Des œuvres d'art publiques ont été conçues sur la base d'histoires racontées par des habitants locaux. Ce programme a reçu le soutien du conseil municipal de la ville de Bankstown et du Conseil des arts de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud.

- c) *L'organisation de manifestations dans des espaces publics non institutionnalisés comme, par exemple, des associations de voisinages, des jardins publics, des gares de chemin de fer, des stations de métro, des salons de coiffure ou des*

¹⁶ <http://www.adcid.org/zisize.html>

¹⁷ <http://www.dialog2008.ro/puzzle>

¹⁸ <http://culturalawards2008.lgsa.org.au/projects/29-greenacre-town-centre-improvement-program-tcip>

supermarchés, a été hélée comme un important point de départ pour les échanges interculturels. Les activités et expériences culturelles à l'intérieur de ces espaces peuvent aider à faire du dialogue interculturel une partie intégrante de la vie de tous les jours d'un individu, plutôt qu'une activité séparée pour laquelle un engagement proactif s'avère nécessaire.

Le Théâtre Dah a joué *In/Visible City*¹⁹ durant les horaires normaux de la ligne d'autobus N° 26 de Belgrade, en Serbie. L'autobus N° 26 est toujours bondé et traverse des quartiers de la ville à forte concentration d'immigrants et de communautés culturelles minoritaires, en particulier les Roms. Le but de la représentation était de doter les différentes communautés minoritaires de Belgrade – y compris celles qui ont disparu – d'espaces où leurs chansons, danses, pièces de théâtre, etc., peuvent être exécutés. Un autre objectif essentiel était de créer des espaces de dialogue interethnique pour les usagers de l'autobus et les exécutants. Des tables rondes sur *In/Visible City* ont eu lieu et ont inclus des représentations des différentes communautés minoritaires. Ce projet était une contribution à la Décennie de la culture des Roms et a reçu le soutien du gouvernement serbe.

- d) *Certains projets artistiques ont pour but de développer les compétences et les aptitudes interculturelles chez tous les membres de la société. Ceux qui s'adressent à la population majoritaire sont aussi importants que ceux destinés aux communautés minoritaires. L'objectif est d'ouvrir les esprits et de s'attaquer aux stéréotypes de la majorité à l'égard des autres.*

Le projet *Warasqa Kichwa Markam*²⁰ (Pérou) subventionne la production de films documentaires d'étudiants sur les cultures et les langues des peuples vivants dans la cordillère des Andes. L'un des principaux objectifs était d'encourager les gens à ouvrir leurs esprits et en apprendre plus sur les cultures andines, afin de voir « l'autre » culturel comme quelqu'un duquel ils peuvent se rapprocher. Le projet a fait appel à des cinéastes, photographes, graphistes, monteurs, monteurs sonores et musiciens, qui ont travaillé avec les étudiants. Les films ont été projetés dans de nombreuses villes, telles que Santiago, Madrid, Lima, Cusco, Huaraz, Paris, Winnipeg. Le projet a bénéficié du soutien d'un programme de coopération technique belge, de sponsors privés, de mécènes et a été en partie autofinancé.

Le projet *Dialogue among Civilisations*²¹ de l'organisation à but non lucratif Art for Humanity (Afrique du Sud) met à contribution des artistes et des poètes d'Afrique, des pays qui ont pris part à la Coupe du monde de football en 2006 et des villes jumelées avec Durban. Les artistes et les poètes sont invités à créer des œuvres sur le thème de l'identité, de la terre, de l'objet et de la croyance. L'objectif ultime est de remettre en cause les idées du public sur la xénophobie, le racisme, les réfugiés et les visiteurs étrangers en Afrique du Sud. Les œuvres artistiques et poétique issues du projet seront exposées dans des espaces publics dans toute l'Afrique du Sud, sur des panneaux d'affichage, sur des bannières, dans des expositions et sous forme de posters en 2010. Ce projet bénéficie du soutien du Conseil national des arts d'Afrique du Sud et de la Commonwealth Foundation.

- e) *L'ensemble des compétences et aptitudes interculturelles comprend aussi la question du langage et les façons de surmonter les barrières linguistiques qui se présentent.*

¹⁹ http://www.dahteatarcentar.com/index_eng.html

²⁰ <http://peripharia.blogspot.com/>

²¹ <http://www.afh.org.za>

Le *Old Mutual National Choir Festival*²² (Afrique du Sud) a pour objectif d'encourager la diversité et la coopération linguistiques au travers de la musique en Afrique du Sud et dans les pays limitrophes. 200 chorales participent aux festivals et sont obligées de chanter dans la langue choisie pour l'année, le tsonga, le tshivenda, le xhosa, le zoulou, le sotho ou le tswana. Les compositeurs sud-africains sont encouragés à soumettre de la musique dans leur propre langue qui illustre des questions d'actualité, une culture, des idiomes et des nuances. La musique sélectionnée met en évidence des maux sociaux particuliers, tels que la xénophobie, la tourmente de la guerre, le VIH/SIDA, etc. Tout au long du festival, les membres des chorales de différents pays entrent en contact avec diverses cultures et langues, et apprennent à diriger un orchestre ou à lire et écrire des notes de musique. Le festival est financé par Old Mutual, une société d'assurance et d'investissement sud-africaine.

- f) *Faire participer les artistes de divers milieux culturels au développement de projets plutôt que d'en faire l'objet de projets est jugé être une étape importante vers leur autonomisation.*

Information and Cultural Exchange (ICE) est une organisation australienne qui subventionne des artistes de milieux divers pour diriger et mettre en œuvre son programme numérique de récits oraux '*Changing Lives*' (*Changer les vies*)²³. L'ICE sait que les praticiens de la création de milieux diversifiés ont une connaissance et des capacités culturelles et linguistiques particulières qui sont cruciales au succès du programme. Elle reconnaît également la nécessité d'aider ces artistes à développer des compétences en matière d'encadrement créatif et à leur offrir des possibilités d'emploi. Le rôle de ces artistes dans le programme était d'animer des ateliers de production de courts métrages pour des jeunes de milieux diversifiés et de : les former à la production numérique, faciliter les discussions sur des sujets qui les touchent directement, donner leur avis, aider à la post-production et la distribution des films et organiser des manifestations et des occasions de promotion pour s'assurer que leurs histoires atteignent un large public. Le projet a mis à contributions des jeunes Arabes-Australiens récemment arrivés dans le pays, des jeunes femmes irakiennes, des jeunes Palestiniens et des jeunes Australiens d'origine libanaise vivant dans les banlieues ouest de Sydney. '*Changing Lives*' bénéficie du soutien du Conseil des arts d'Australie.

- g) *La mise à disposition de lieux d'échange ou d'espaces destinés à mieux faire connaître la diversité des productions artistiques du monde permet aux artistes de différents milieux culturels de se rencontrer, de faire des échanges et, peut-être, d'établir des réseaux de contacts. Des lieux de rencontre tels que les festivals sont, par ailleurs, considérés comme des points de départ pour bâtir les compétences interculturelles dont a parlé l'Association européenne des festivals artistiques dans sa Déclaration sur le dialogue interculturel.*²⁴

La *Biennale d'art contemporain de la Havane*²⁵ (Cuba) offre aux artistes d'Amérique latine, des Antilles, d'Afrique et d'Asie une tribune pour exposer leurs œuvres et, par la même occasion, s'emploie à redresser leur sous-représentation sur le marché international des arts en donnant aux artistes du Sud reconnaissance et visibilité. Les œuvres d'art figurant dans la Biennale sont présentées à travers toute la ville dans des galeries, centres culturels, musées, écoles, parc et places publiques. La Biennale est financée par le ministère de la Culture et le Conseil national des arts visuels de Cuba.

²² <http://www.nationalchoirfestival.co.za>

²³ <http://www.ice.org.au/projects/changing-lives/>

²⁴ <http://new.efa-aef.eu/FestivalsDeclaration/the-declaration.lasso>

²⁵ <http://www.havana-cultura.com/INT/EN/visual-art/havana-biennial/pictures-exhibition.html#2423>

Le *Festival itinérant des arts du Pacifique*²⁶ offre aux artistes maoris et des îles du Pacifique la possibilité de faire connaître leurs œuvres, de développer leurs formes d'art et d'entrer en contact avec d'autres artistes. Il aide également à mieux faire connaître la diversité des expressions culturelles de la région. Le festival est financé par le pays hôte.

Le festival *Gimi Storytelling*²⁷ (îles Caïmans) rassemble des artistes de différents milieux culturels et religieux pour se raconter des histoires qui trouvent leurs origines dans leurs propres traditions ou dans d'autres. Chaque soir, durant le festival, 12 conteurs de différentes cultures (locaux et étrangers) montent sur scène pour communiquer leurs histoires aux autres et à un public de tous les âges – des tout petits aux anciens de la communauté. Ces histoires sont racontées à travers des danses, des chansons, des récits et des mimes. Les centaines d'histoires racontées au cours des neuf années du festival montrent qu'il y a plus de similarités que de différences chez les êtres humains. Le festival est financé par le ministère de la Culture, le Département du tourisme et la Fondation culturelle nationale des Caïmans.

Le festival *Zaragoza Latina*²⁸ (Espagne) est un projet multidisciplinaire qui offre une tribune à la communication et à la promotion des œuvres et activités artistiques des artistes latins habitant en Amérique latine, en Europe et aux États-Unis. Ils sont invités à Zaragoza pour des concerts, des spectacles, des expositions, des projections de film, des conférences et des ateliers qui sont organisés tout au long de l'année pour des périodes allant de 3 à 6 mois. Le festival est financé par le conseil municipal de Zaragoza.

La *Semaine nationale de l'expression de la parenté à plaisanterie* (Niger) rassemble des artistes du Niger et d'autres pays d'Afrique de l'ouest pour faciliter le dialogue interculturel entre différents groupes ethniques, renforcer les relations sociales, apaiser les tensions sociales dans la sous-région et encourager la tolérance à travers l'humour. Ce projet bénéficie du soutien de l'État, des communautés du Niger, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'UNESCO et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

- h) *Ces tribunes peuvent être aussi des espaces importants pour la réalisation d'œuvres ou de coproductions nouvelles qui facilitent le dialogue artistique.*

*Pirineos Sur*²⁹ (Lanuz, Espagne) est un festival international qui se spécialise dans la musique contemporaine ou populaire, et qui s'est fixé le but de combiner la tradition à la modernité au moyen de la technologie et de l'ethnographie. Son principal objectif est de fournir un lieu de rendez-vous aux artistes et aux publics de différentes cultures et d'encourager le respect mutuel et la tolérance par la musique. Les participants viennent de nombreux pays à travers le monde, tels que l'Uruguay, le Mozambique, l'Argentine, Cuba, le Sénégal, la Bulgarie, le Liban, les États-Unis, etc. Le festival aide aussi à mettre sur pied des coproductions artistiques entre des musiciens de différents pays. Par exemple, en 2008, le projet *La Mirada del Otro / Le regard de l'autre* comptait des musiciens du Sénégal, du Gabon, de la Côte d'Ivoire et de l'Espagne dans la création d'une nouvelle œuvre. Les principaux partenaires du projet étaient Pirineos Sur (Espagne) et Banlieue Rythme (Sénégal).

²⁶ <http://www.pacartsas.com>

²⁷ <http://www.artscayman.org>

²⁸ <http://www.zaragozalatina.com/>

²⁹ <http://www.pirineos-sur.es>

Le *Queensland Music Festival*³⁰ (Australie) a pour but non seulement d'encourager les œuvres musicales et théâtrales qui reflètent la culture et les histoires locales, mais aussi de rassembler des artistes d'autres communautés, comme, par exemple, les îles du détroit de Torres, pour jouer ensemble. Les artistes internationaux sont invités pour présenter leurs propres œuvres, mais également pour participer à des coproductions. Par exemple, en 2009, un accordéoniste finnois a été invité à travailler avec des fermiers locaux à la création d'une œuvre nouvelle, 'Earth Machine Music'. Le festival bénéficie du soutien du Conseil des arts du Queensland, du Conseil des arts d'Australie et de municipalités locales.

- i) *Le dialogue entre les institutions de financement et les artistes pour informer ces derniers des programmes et des services de subvention disponibles est tout aussi important pour faciliter le dialogue entre les artistes eux-mêmes et le dialogue entre les artistes et leurs publics.*

Le *Forum de rayonnement pour l'Alberta* (Canada) a tendu la main aux artistes et aux professionnels des arts autochtones et de communautés culturellement diversifiées dans le but de se renseigner sur leurs réalités de création et de production artistiques, et de les informer sur les programmes et services de financement. Le forum a fourni des occasions aux artistes visuels de projeter leurs œuvres, des ateliers enseignant comment formuler des demandes de bourse et des propositions de projet pour apprendre le vocabulaire des organismes de financement des arts, des tables rondes sur les principaux enjeux confrontant les artistes participants, ainsi que des possibilités de se produire ensemble. Ce forum a été organisé par le Conseil des arts du Canada avec la participation de la Alberta Foundation for the Arts, la Calgary Arts Development Authority, la ville de Calgary, la ville d'Edmonton et la Edmonton Community Foundation.

- j) *Certains des cas soumis abordent les plus vastes et importantes questions de l'autonomisation. En d'autres termes, ils montrent comment les arts peuvent être utilisés comme un moyen de construire une culture de non-violence et de paix, de réduire la pauvreté et d'encourager l'insertion sociale, en s'adressant aux communautés démunies et en leur donnant accès aux arts et à la culture (en tant que participants) et en leur permettant d'exercer des activités artistiques (en tant que praticiens). En voici quelques exemples :*

*Redesearte Paz*³¹, basé à Medellín, en Colombie, est un centre d'arts et de culture contemporains qui a créé un programme de laboratoires sociaux pour s'attaquer à la violence et à la pauvreté au travers des arts communautaires. Le centre a fait venir des artistes d'autres pays (comme le Brésil) et d'autres continents (comme l'Afrique) pour travailler avec les jeunes de Medellín, afin de leur montrer comment les arts peuvent être utilisés pour créer une culture de non-violence et de paix, en d'autres termes, qu'ils peuvent mieux communiquer par les arts que par les armes. La méthodologie développée par Redesearte Paz est maintenant utilisée par des centres culturels interconnectés à travers le monde, par exemple, au Nicaragua, au Brésil, en Espagne, en Argentine et en Irlande.

*Contact Inc*³² (Brisbane, Australie) est une compagnie de développement artistique et culturel pour la jeunesse rassemblant des jeunes aborigènes, des îles du détroit de Torres, des îles du Pacifique et des communautés émergentes dans des cadres de consolidation de la paix. Elle se concentre principalement sur des stratégies de renforcement des capacités qui incitent les jeunes gens et les artistes de ces milieux culturels différents à être des citoyens actifs et des agents de changement au sein de

³⁰ <http://www.queenslandmusicfestival.com.au>

³¹ <http://www.deseartepaz.org/>

³² <http://www.contact.org.au/>

leurs communautés. Leur programme *Each One, Teach One* est une série d'ateliers qui examinent les problèmes locaux auxquels sont confrontés les jeunes, tels que le racisme, les gangs, le harcèlement de la police et la sécurité dans les gares. Par le biais de cette initiative, les jeunes deviennent des constructeurs de paix dans leurs communautés et apprennent comment entretenir de bonnes relations, instaurer la paix dans la société, résoudre les problèmes par des moyens créatifs (par exemple, le hip hop) et réaliser leurs aspirations. Le processus des ateliers conduit à des manifestations organisées sur des sites particuliers pour présenter les œuvres développées par les jeunes et les jeunes artistes. Un DVD documentaire qui recueille des interviews de participants et communique leurs méthodes d'approche axée sur les arts sera disponible en décembre 2009. Ce programme reçoit le soutien du Conseil des arts du Queensland, de la Foundation for Young Australians et du Conseil des arts d'Australie.

L'école de danse contemporaine *El Colegio del Cuerpo*³³ à Cartagena de Indias, en Colombie, a donné la possibilité à de nombreux enfants colombiens qui ont grandi dans des zones de conflit et dans la pauvreté d'apprendre la danse et de rejoindre les rangs de la troupe de danse professionnelle de l'école (s'ils en ont le talent) avec une bourse et/ou un salaire mensuel. Ses meilleurs danseurs se sont produits dans toute l'Amérique latine, en Europe et aux États-Unis.

De nombreux projets d'insertion sociale s'adressent aux petits enfants et aux très jeunes. Par exemple, en Argentine, des ateliers culturels sont organisés par le Subsecretaria de Cultura de Gobierno de Tierra del Fuego pour des enfants de maternelles et d'écoles primaires dans les quartiers défavorisés loin du centre ville. La Municipalidad de Vicente López³⁴ organise un programme artistique de type similaire.

7.3 En avons-nous tiré des enseignements ?

Les résultats des cas soumis dans le cadre de l'enquête et exposés ci-dessus indiquent que, si l'on est en train d'établir un lien entre la théorie et la pratique, il y a plusieurs problèmes auxquels il faut remédier.

Certains des enseignements tirés qui ont été mentionnés par les répondants étaient la nécessité de :

- garantir des *projets durables* par le biais de niveaux de financement adéquats et continus ;
- s'assurer du *soutien des pouvoirs publics* afin de faire participer le grand public à des activités/manifestations, mais aussi à la promotion des messages communiqués au travers de ces activités ;
- reconnaître que le travail principal d'un *artiste est d'être un artiste*. S'il est vrai que leurs projets et activités aident à encourager le dialogue, ils ne sont pas nécessairement formés à être médiateurs. Certains ont suggéré qu'il fallait que les projets de développement communautaire faisant intervenir des artistes aient aussi des professionnels ayant développé un savoir-faire et de l'expertise dans l'édification de compétences interculturelles ;
- *travailler différemment avec différents groupes*. Il faut que les projets et les programmes de dialogue reflètent adéquatement les besoins d'un groupe particulier, lesquels besoins devant être établis à l'avance avant qu'un programme ou projet soit conçu/mis en œuvre. Des moyens et une assistance supplémentaires sont nécessaires lorsqu'on travaille avec des jeunes marginalisés ;
- mettre au point des programmes et des projets qui *tiennent compte de l'évolution des pratiques culturelles de ceux qui sont visés* par les activités de dialogue.

³³ <http://www.elcolegiodelcuerpo.org/>

³⁴ <http://www.vicentelopezcultura.blogspot.com>

L'une des principales différences entre les réponses à la question qui demandait aux répondants comment ils concevaient le dialogue interculturel au travers des arts et les types de cas de bonne pratique soumis était *l'accent mis sur la participation des organisations (artistiques) communautaires*, le développement de projets artistiques communautaires et l'importance des programmes de participation communautaire. Si l'accent sur le communautaire n'est pas apparu comme une priorité dans les questions à choix multiple, il s'est certainement révélé être un élément/message clé dans les cas soumis : autrement dit, faire participer toutes les parties prenantes dans une communauté locale, comprendre leurs différents besoins et leur donner la possibilité de prendre part au processus créatif peuvent renforcer leur sentiment d'appartenance et conduire à des résultats plus durables.

8. LE DÉVELOPPEMENT FUTUR DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES DE DIALOGUE INTERCULTUREL AXÉS SUR LES ARTS

Ce rapport conclut avec les résultats d'une évaluation des réponses à deux questions finales du questionnaire qui font des suggestions pour de futurs politiques, programmes et activités axés sur les arts à l'intention, d'abord, des *gouvernements et des organismes publics de soutien aux arts*, et, ensuite, des *institutions artistiques et culturelles*.

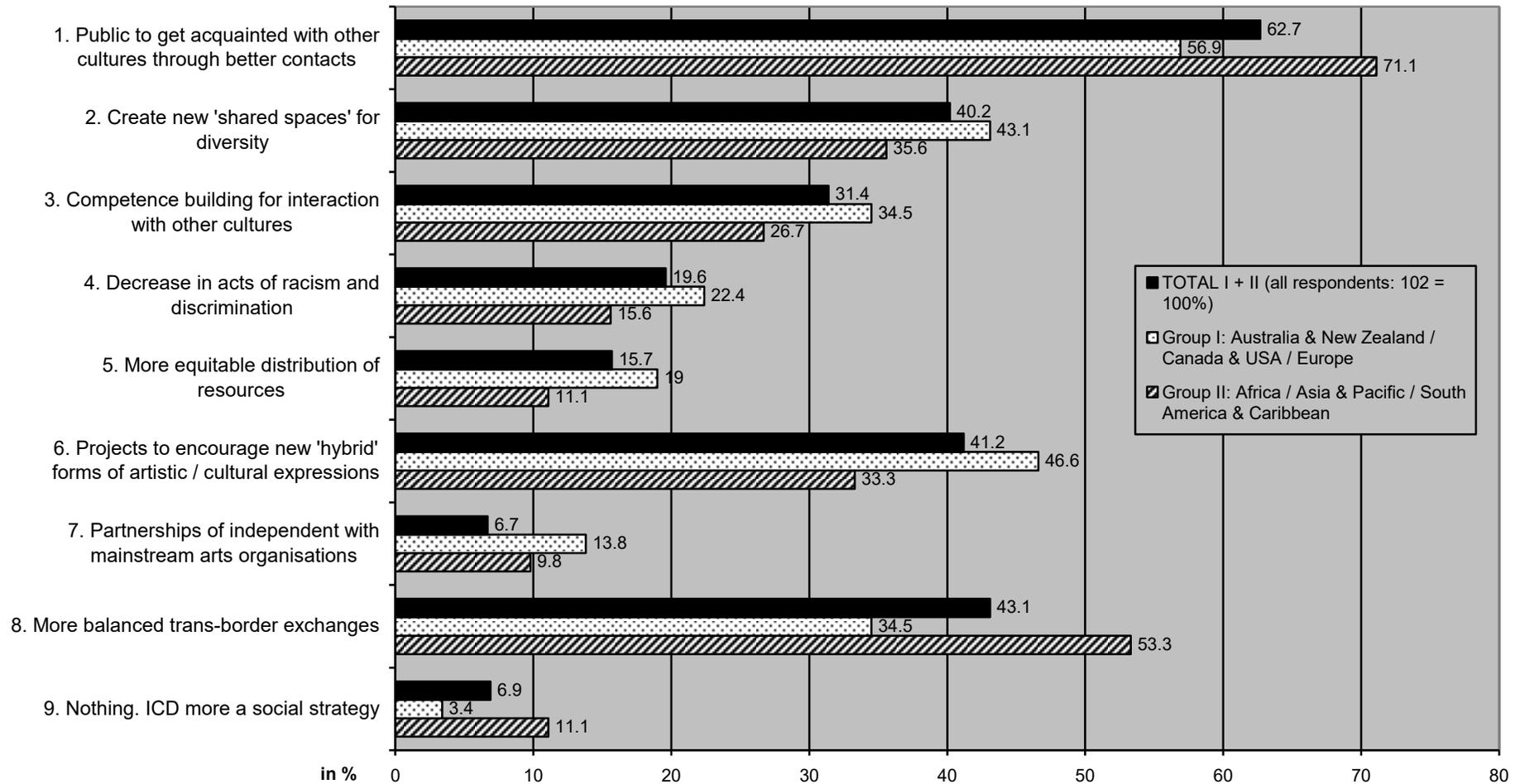
8.1 Messages aux gouvernements et aux organismes publics de soutien aux arts

Dans le premier cas, il a été demandé aux répondants de choisir jusqu'à trois options, sur une liste en contenant neuf, décrivant ce qu'ils considéreraient être les principaux objectifs et résultats attendus du soutien public à la promotion du dialogue interculturel au travers des arts. Les résultats ci-dessous se basent sur un total de 280 réponses (fournies par 102 individus) et sont énumérés par ordre de priorité, tel que déterminé par les répondants. Ils sont également illustrés par le diagramme 5. Dans l'ensemble, ils montrent que le soutien public devrait, à l'avenir, conduire à :

1. des activités qui mettent le *public en relation avec d'autres cultures*, leurs traditions ou leurs expressions contemporaines, auxquelles, sans cela, il n'aurait pas accès :
62,7 % - le plus haut taux de sélection dans tous les pays, notamment ceux du groupe II, et plus particulièrement ceux d'Asie (vote pratiquement unanime).
2. *des échanges culturels équilibrés* avec d'autres pays et cultures du monde :
43,1 % - plus souvent sélectionnée par les répondants de pays du groupe II que ceux de pays du groupe I, très souvent chez les répondants d'Afrique, très rarement chez ceux du Canada et des États-Unis.
3. *des projets artistiques qui mélangent différentes traditions culturelles* et engendrent des formes nouvelles ou hybrides d'expression culturelle :
41,2 % - réactions très positives en Australie et en Nouvelle-Zélande, beaucoup moins en Europe.
4. *la création de nouveaux espaces ou d'un lieu d'échange commun* où une diversité de voix peut se faire entendre :
40,2 % - plus souvent sélectionnée dans les pays du groupe I (particulièrement en Australie et en Nouvelle-Zélande) que dans ceux du groupe II.
5. des programmes qui procurent au public de *nouvelles compétences ou aptitudes* pour interagir avec d'autres cultures :
31,4 % - haut taux de sélection en Amérique du Nord, beaucoup plus faible en Afrique, en Australie et en Nouvelle-Zélande.
6. une *diminution des actes de racisme et de discrimination* à l'encontre des membres des différentes communautés ethniques, religieuses ou linguistiques vivant dans mon pays :
19,6 % - taux de sélection le plus élevé en Amérique du Nord, en dessous de la moyenne en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

7. *une répartition plus équitable des ressources* aux artistes et aux organisations des diverses communautés :
15,7 % - plus souvent sélectionnée dans les pays du groupe I.
8. *rien*. Le dialogue interculturel n'est pas un produit ou une conséquence des arts et de la culture, mais une stratégie sociale destinée à aider les sociétés multiculturelles à mieux vivre ensemble :
6,9 % - taux de sélection plus élevé dans les pays du groupe II.
9. *de nouveaux partenariats* entre des institutions d'arts de type classique et des compagnies artistiques indépendantes :
6,7 % - plus souvent sélectionnée dans les pays du groupe I, pas sélectionnée en Asie.

Diagramme 5 : Les politiques et programmes publics visant à encourager le dialogue interculturel au travers des arts devraient conduire à :



1. Familiariser le public avec d'autres cultures en améliorant les contacts	62,7 56,9 71,1	
2. Créer de nouveaux « espaces partagés » pour la diversité	40,2 43,1 35,6	
3. Améliorer les compétences d'interaction avec les autres cultures	31,4 34,5 26,7	
4. Réduire les actes de racisme et de discrimination	19,6 22,4 15,6	
5. Répartir les ressources plus équitablement	15,7 19 11,1	
6. Des projets pour encourager des formes nouvelles ou « hybrides » d'expression culturelle	41,2 46,6 33,3	
7. Partenariats d'organisations indépendantes avec des institutions d'arts de type classique	6,7 13,8 9,8	
8. Des échanges plus équilibrés avec les autres pays	43,1 34,5 53,3	
9. Rien. Le dialogue interculturel est plus une stratégie sociale	6,9 3,4 11,1	
		<p>TOTAL I + II (tous les répondants : 102 = 100 %)</p> <p>I. Australie & Nouvelle-Zélande / Canada & Etats-Unis / Europe</p> <p>II. Afrique / Asie & Pacifique / Amérique du Sud et Antilles</p>
	en %	

Les options préconisant de *nouvelles perspectives culturelles*, des *programmes de renforcement des capacités* et la *création de nouveaux espaces de dialogue* ont été plutôt bien accueillies et fait l'objet d'un fort taux de sélection dans toutes les régions du monde, c'est-à-dire que les écarts significatifs par rapport aux moyennes étaient moins fréquents. La plus grande différence à noter entre les répondants des pays du groupe I et ceux des pays du groupe II porte sur l'option *Des échanges plus équilibrés entre les pays*, qui a été plus fréquemment sélectionnée en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Antilles que dans les pays du groupe I.

Lorsque toutes les 280 réponses provenant des deux groupes de pays sont mises ensemble (= 100 %), nous pouvons observer les préférences suivantes parmi les répondants :

- *De meilleurs contacts avec les autres cultures à l'intérieur de leurs propres pays et l'élaboration de nouveaux programmes pour apprendre, pratiquer et apprécier la diversité, y compris des moyens pour aider à combattre la discrimination.*
Un objectif clé pour la promotion du dialogue interculturel au travers des arts dans 57 % des réponses ;
- *Diversification de la vie artistique, y compris le soutien des pouvoirs publics pour la redistribution des ressources, les projets communs et les partenariats.*
25 % de toutes les réponses ;
- *Des échanges plus équilibrés entre les pays*
16 % de toutes les réponses.

8.2 Messages aux institutions artistiques et culturelles

Il a également été demandé aux répondants de choisir jusqu'à trois options, sur une liste en contenant dix, décrivant ce que les institutions artistiques et culturelles pourraient faire pour encourager le dialogue interculturel.

102 personnes ont répondu à cette question. 266 réponses ont été enregistrées. Les résultats sont répertoriés par ordre de priorité. Ils montrent que, à l'avenir, les institutions artistiques et culturelles devraient :

1. *élaborer de nouveaux programmes artistiques ou culturels* qui fassent intervenir des artistes de milieux culturels variés et aux visions artistiques différentes :
70,6 % de tous les répondants – plus souvent sélectionnée par les répondants de pays du groupe II.
2. *organiser des séminaires, des ateliers et des conférences* avec des artistes de divers groupes culturels, religieux et linguistiques discutant de thèmes appropriés :
34,3 % de tous les répondants – répartition égale entre les groupes I et II.
3. *créer des outils pédagogiques* pour favoriser le dialogue interculturel :
26,5% de tous les répondants – taux de sélection plus élevé dans les pays du groupe II.
4. *commander des œuvres créatives* pour mieux faire connaître les problèmes de fond et en discuter avec le public
23,5 % de tous les répondants – taux de sélection nettement plus élevé dans les pays du groupe II.
5. inviter des individus de différentes origines culturelles à être *membres de leurs conseils d'administration et comités directeurs* :
23,5 % de tous les répondants - taux de sélection nettement plus élevé dans les pays du groupe I.
6. *élaborer des expositions ou autres programmes* comprenant des cultures ou des traditions particulières pour instruire le public :
17,6 % de tous les répondants – répartition égale entre les groupes I et II.

7. *élargir leurs critères d'excellence artistique* :
16,7 % de tous les répondants - taux de sélection nettement plus élevé dans les pays du groupe I.
8. *ouvrir leurs modalités de recrutement* pour diversifier leur personnel cadre, administratif et artistique :
16,7 % de tous les répondants - taux de sélection nettement plus élevé dans les pays du groupe I.
9. *proposer des soirées spéciales ou des ateliers* qui fassent participer le public aux pratiques artistiques d'autres cultures :
14,7 % de tous les répondants - taux de sélection nettement plus élevé dans les pays du groupe I.
10. *inviter le public* à prendre part à la création de programmes :
7,8 % de tous les répondants - taux de sélection nettement plus élevé dans les pays du groupe II.

Le nombre relativement peu élevé de sélections de l'option N° 10 a surpris quelque peu étant donné l'accent placé sur la participation des membres du public à l'élaboration de programmes artistiques communautaires dans les pays du groupe I (comme il l'a été exposé plus haut dans le présent rapport et comme souligné par l'appel d'un répondant australien, qui aimerait encourager les institutions artistiques et culturelles à « développer des vrais partenariats avec des communautés et des organisations de citoyens ordinaires et leur fournir les ressources appropriées »). Parmi les conclusions que l'on pourrait en tirer, on pourrait noter que faire directement participer le public à l'élaboration des programmes des institutions artistiques ou culturelles courantes pourrait apparaître à certains répondants comme étant compliqué ou pouvant compromettre la liberté artistique.

Lorsque toutes les 266 réponses provenant des deux groupes de pays sont mises ensemble (= 100 %), nous pouvons observer que les répondants préconisent

- de nouveaux programmes et moyens artistiques pour définir l'excellence (54 %) ;
- des activités et des programmes éducatifs pour toucher de nouveaux publics (25 %) ;
- des réformes organisationnelles au sein des institutions artistiques et culturelles (15 %).

Le tableau 2 ci-dessous présente un aperçu de ces résultats. Une distinction pourrait être établie entre les répondants des différents groupes professionnels et les trois thèmes recensés ci-dessus.

Tableau 2 : « Les institutions artistiques et culturelles peuvent encourager le dialogue interculturel en... »

	% de tous les répondants	Pays du groupe		Groupe professionnel		
		I	II	AN*	AP*	SC*
<i>Nouveaux programmes et moyens artistiques pour définir l'excellence</i>						
présentant de nouveaux programmes faisant intervenir des artistes de milieux variés et aux visions différentes	70,6%	63,8%	77,8%	9	27	13
commandant des œuvres pour mieux faire connaître les autres cultures et améliorer la qualité des débats publics	23,5%	15,5%	35,6%	4	8	7
organisant des séminaires, des ateliers ou des débats avec des artistes de divers groupes culturels, religieux ou linguistiques	34,3%	32,8%	35,6%	10	9	4
élargissant les critères d'excellence artistique	16,7%	24,1%	6,7%	3	5	3
<i>Activités et programmes éducatifs pour toucher de nouveaux publics</i>						
créant des outils pédagogiques pour le dialogue interculturel	26,5%	20,7%	35,6%	5	7	5
élaborant des expositions et autres programmes comprenant des cultures / traditions particulières pour instruire le public	17,6%	17,2%	17,8%	2	2	4
invitant le public à prendre part à la création de programmes	7,8%	3,4%	13,3%	-	2	2
organisant des ateliers spéciaux pour faire participer le public aux pratiques artistiques d'autres cultures	14,7%	19,0%	8,9%	4	2	5
<i>Réformes organisationnelles au sein des institutions culturelles et artistiques</i>						
diversifiant les membres des conseils d'administration et des comités directeurs	23,5%	31,0%	13,3%	6	8	2
diversifiant le recrutement du personnel cadre, administratif et artistique	16,7%	24,1%	6,7%	2	6	2
TOTAL	100%	100%	100%	45	76	47

AN = Professionnels des arts et ONG

AP = Administrateurs des arts (publics), responsables de l'élaboration de politiques

SC = Chercheurs et autres scientifiques, autres experts/consultants

(NB : La valeur absolue des nombres dans ces groupes est inférieure à 30 → trop petite pour %)

Le tableau 2 contient un message clair – et quelque peu surprenant – sur les voies d’approche très différentes choisies par les répondants des pays du groupe I et ceux des pays du groupe II.

- Les répondants du groupe I demandent aux institutions artistiques et culturelles de réexaminer les critères qu’elles utilisent pour déterminer l’excellence artistique, de diversifier la composition de leurs conseil d’administration, comités de direction, cadres et personnel, et d’organiser des ateliers pour aller au devant du public et l’informer sur les pratiques artistiques des autres cultures.
- Les répondants du groupe II demandent aux institutions artistiques et culturelles de concevoir de nouveaux programmes faisant intervenir des artistes de différents milieux, de commander de nouvelles œuvres créatives pour mieux faire connaître les problèmes de fond relatifs au dialogue interculturel, et de mettre au point des outils pédagogiques et des activités pour les groupes mal desservis.

Des différences aussi tranchées n’ont pas toujours été retrouvées dans les réponses fournies par les différents groupes professionnels. En effet, la plupart des répondants ont indiqué une préférence pour la création de nouveaux programmes artistiques ou culturels faisant intervenir des artistes de milieux culturels diversifiés et aux visions différentes.

Il a été constaté quelques différences dans les réponses données par, d’une part, les administrateurs d’arts ou responsables de l’élaboration de politiques et, d’autre part, dans celles fournies par les professionnels des arts concernant les réformes proposées pour diversifier les structures de gouvernance et de gestion des institutions artistiques et culturelles ; ceux-ci étant quelque peu moins enthousiastes que ceux-là, probablement à cause des implications financières et organisationnelles que cela aurait sur leurs organisations ou compagnies plus petites.

Une dernière observation : les répondants de l’enquête de la FICAAC ont clairement indiqué qu’ils s’attendaient à ce que les *gouvernements et organismes publics de soutien aux art* aussi bien que les *institutions artistiques et culturelles* développent des politiques et programmes axés sur les arts pour promouvoir le dialogue interculturel dans le futur.

Les messages communiqués par les deux groupes dans le cadre de cette enquête peuvent être considérés comme encourageant le développement de nouvelles initiatives démontrant comment les arts peuvent être utilisés comme un instrument de promotion du dialogue interculturel en général, mais aussi comment le dialogue culturel dans le monde des arts et de la culture peut se manifester en diversifiant les visions, les institutions, les pratiques, les expressions et les publics.